



ENGAGER • BÂTIR • ACCOMPLIR

Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE
2018-2022

**UNE ÉDUCATION EN ANGLAIS,
UN AVENIR BILINGUE**



TABLE DES MATIÈRES

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE	3
Objectif	3
Cadre juridique	3
Organes de consultation	4
CONTEXTE	4
Portrait de la commission scolaire	4
Caractéristiques et attentes de notre communauté	6
Séances de discussion ouverte priorités et rétroaction de la communauté	6
LES ENJEUX AUXQUELS FONT FACE NOS ÉCOLES ET NOS CENTRES	13
Baisse des inscriptions	13
Territoire	13
Soutien des élèves ayant des besoins particuliers.....	13
Services à la communauté anglophone	14
Changement durable	14
Taux de réussite des cours	15
Élèves à risque.....	15
RÉALISATIONS DE NOTRE COMMISSION SCOLAIRE	16
OBJECTIFS ET ORIENTATIONS DU MEES	17
Objectif n° 1	17
Objectif n° 2	19
Objectif n° 3	20
Objectif n° 4	21
Objectif n° 5	22
Orientation 1 du MEES	23
Orientation 2 du MEES	24
Orientations de la CSSWL.....	25
SERVICES OFFERTS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER	28
ANNEXE 1 – ÉCOLES ET CENTRES DE LA CSSWL	32
ANNEXE 2 – ÉCOLES PRIVÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA CSSWL (LAVAL, LAURENTIDES ET LANAUDIÈRE)	34
ANNEXE 3 – CPE SUR LE TERRITOIRE DE LA CSSWL (LAVAL SEULEMENT)	35
ANNEXE 4 – GLOSSAIRE DES TERMES UTILISÉS	48



PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Objectif

Le plan d'engagement vers la réussite préparé par la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) vise à brosser un portrait exhaustif de notre situation avec l'apport de toutes les parties intéressées. Le but ultime est de fixer un cap et d'apporter le soutien nécessaire afin d'assurer la réussite scolaire de l'ensemble des élèves de la CSSWL, et ce, de façon continue.

Cadre juridique

En vertu de la Loi sur l'instruction publique, toutes les commissions scolaires sont tenues de se doter d'un plan d'engagement vers la réussite conformément à l'article 209.1 :

209.1. *Pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque commission scolaire établit un plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère. Le plan d'engagement vers la réussite doit également, le cas échéant, répondre aux attentes signifiées en application de l'article 459.2. En outre, sa période doit s'harmoniser avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.*

Un plan d'engagement vers la réussite a pour but de fixer des objectifs et des orientations qui s'alignent sur ceux du ministère afin d'améliorer les taux de réussite scolaire. La commission scolaire doit soumettre son plan d'engagement vers la réussite au ministre qui, conformément à l'article 209.1 de la Loi sur l'instruction publique, doit comporter :

1. le contexte dans lequel elle évolue, notamment les besoins de ses écoles et de ses centres, les principaux enjeux auxquels elle est confrontée ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'elle dessert;
2. les orientations et les objectifs retenus;
3. les cibles visées au terme de la période couverte par le plan;
4. les indicateurs, notamment nationaux, utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et cibles visés;
5. une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité;
6. tout autre élément déterminé par le ministre.

Le ministre peut déterminer, pour l'ensemble des commissions scolaires ou en fonction de la situation de l'une ou de certaines d'entre elles, des orientations, des objectifs ou des cibles devant être pris en compte pour l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. (Loi sur l'instruction publique, article 459.2)

Le ministre peut prescrire à toute commission scolaire des modalités visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le ministère.

Il peut en outre, à la suite de la réception du plan d'engagement vers la réussite d'une commission scolaire, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 209.1 ou de procéder à des modifications afin que la période couverte par ce plan soit harmonisée avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa. Il peut aussi faire une telle demande afin que ce plan soit cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère ou qu'il réponde aux attentes signifiées en application de l'article 459.2.

(Loi sur l'instruction publique, article 459.3)



Organes de consultation

La CSSWL a tenu deux séances de discussion ouverte. En tout, 76 personnes faisant partie de la communauté de la CSSWL y ont assisté.

La première séance a eu lieu le 26 mars 2018 au centre administratif de la CSSWL et par vidéoconférence dans trois centres d'apprentissage communautaires, à savoir l'école secondaire Joliette, l'Académie de Sainte-Agathe et l'école secondaire régionale Laurentian. Au total, 54 membres de la communauté provenant de la région des Laurentides et de la région de Lanaudière y ont assisté à partir de l'un ou l'autre des quatre endroits.

La deuxième séance a eu lieu le 4 avril 2018 à Laval et a attiré 22 membres de la communauté.

Enfin, les élèves, les parents, les employés, les administrateurs du centre administratif et des établissements scolaires, les membres des conseils d'établissement, les diplômés et les parties intéressées de la communauté, y compris les représentants élus, ont été consultés à propos de la direction et des orientations que devrait prendre la CSSWL au cours des quatre prochaines années.

CONTEXTE

Portrait de la commission scolaire

La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est la troisième commission scolaire anglophone en importance au Québec. Elle compte 26 écoles primaires, 9 écoles secondaires, 4 centres de formation générale des adultes et de formation professionnelle ainsi qu'un service aux entreprises. Une liste complète de nos écoles et de nos centres se trouve à l'annexe 1.

En 2017-2018, notre population scolaire se composait de 12 819 élèves inscrits au secteur des jeunes, de plus de 650 élèves en formation professionnelle et d'au delà de 1 000 élèves en formation générale des adultes. L'effectif de nos écoles varie entre 82 élèves dans une de nos écoles primaires en milieu rural dans les Laurentides et plus de 1 600 dans une école secondaire de Laval qui est parmi l'une de nos plus grandes.

Voici comment se compose le réseau des écoles et des centres de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier :

Tableau 1 : Écoles et centres de la CSSWL

	Écoles primaires	Élèves inscrits au niveau primaire	Écoles secondaires	Élèves inscrits au niveau secondaire	Centres de formation générale des adultes et de formation professionnelle/ Services aux entreprises
Laval	11	4 013	3	2 668	2
Laurentides	11	2 533	5	2 187	2
Lanaudière	4	1 199	1	219	1
TOTAL	26	7 745	9	5 074	5

Source : données Lumix sur la CSSWL consultées le 5 mars 2018

Notre commission scolaire couvre un vaste territoire formé de 3 régions administratives – Laval, les Laurentides et Lanaudière – et de 15 municipalités régionales de comté (MRC). Chacune de ces régions comporte des caractéristiques et des enjeux propres au contexte urbain, de banlieue ou rural.

Le territoire de la CSSWL est partagé entre sept commissions scolaires francophones qui se chevauchent :

- Commission scolaire de Laval
- Commission scolaire des Samares
- Commission scolaire des Affluents
- Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
- Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
- Commission scolaire des Laurentides
- Commission scolaire Pierre-Neveu



Il y a 31 écoles privées sur notre territoire. Vous trouverez la liste complète à l'annexe 2.

Étant donné l'étendue du territoire de la CSSWL, nous avons pris un échantillon des services offerts par les centres de la petite enfance (CPE) à Laval. Il y a 207 CPE dans cette seule région. Vous trouverez la liste complète à l'annexe 3.

Certains de nos élèves vivent dans des secteurs défavorisés sur le plan économique alors que d'autres proviennent de milieux socioéconomiques plus aisés. Il serait inapproprié de coller ce genre d'étiquette à certains secteurs, car il existe des exceptions et ce ne serait pas pertinent de faire des généralisations ici.

Notre commission scolaire dessert plus de 34 communautés culturelles; à la maison, 68,2 % des élèves parlent anglais, 19,7 % parlent français et 12,1 % parlent d'autres langues.

Sur les 12 819 élèves dans le secteur des jeunes, 7 745 sont inscrits au primaire. De ce nombre :

- 519 ont un code de handicap attribué par le MEES, ce qui représente 6,7 % de cette population et 46 % de tous les élèves nécessitant un plan d'intervention (1 137 au total) au niveau primaire;
- 89 ont suivi un parcours spécialisé, ce qui représente 1,15 % de la population du primaire.

Par ailleurs, 98,85 % de nos élèves ayant des besoins particuliers sont intégrés à la classe ordinaire.

Sur les 12 819 élèves inscrits dans le secteur des jeunes, 5 074 fréquentent des écoles secondaires.

De ce nombre :

- 453 ont un code de handicap attribué par le MEES, ce qui représente 8,9 % de cette population et 33 % de tous les élèves nécessitant un plan d'intervention (1 388 au total) au niveau secondaire;
- 75 ont suivi un parcours spécialisé, ce qui représente 1,47 % de la population du secondaire;
- en tenant compte des 48 élèves qui suivent un programme de formation axée sur l'emploi, 2,42 % de ces jeunes n'obtiendront pas un diplôme d'études secondaires.

Enfin, 97,58 % de la population du niveau secondaire suivent un parcours scolaire menant à un diplôme.



Caractéristiques et attentes de notre communauté

En partenariat avec la communauté scolaire, nous offrons un système d'éducation exemplaire dans le cadre duquel les écoles instruisent les élèves, leur apprennent à vivre en société et leur fournissent des compétences. La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier reste fidèle à sa mission et à sa vision et continue d'en faire la promotion tout en renforçant les valeurs qui nous guident dans nos décisions.

VISION : *Chaque élève mérite l'engagement total de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier dans sa réussite.*

MISSION : *La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a pour mission de fournir un milieu d'apprentissage stimulant et d'offrir des services éducatifs qui permettent aux élèves de tous âges de devenir des citoyens engagés et responsables :*

- *pour aider les élèves à réussir;*
- *pour préparer l'avenir des élèves;*
- *pour offrir des options éducatives équitables et variées.*

Nous valorisons : *

- un climat positif pour que tous se sentent en sécurité, respectés, épanouis et acceptés;
- le caractère unique de chaque personne;
- des interactions constantes, intègres et honnêtes avec tous nos partenaires;
- la reconnaissance des droits des autres, de l'environnement et de la communauté;
- l'honnêteté, l'intégrité et la responsabilisation dans tout ce que le personnel et les commissaires entreprennent.

* Extrait du plan stratégique 2012-2017 de la CSSWL

Séances de discussion ouverte | priorités et rétroaction de la communauté

La CSSWL a tenu des séances de discussion ouverte pour informer la communauté de parties intéressées de ses cinq objectifs alignés sur ceux du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), pour discuter de l'orientation stratégique et des voies que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier devrait suivre au cours des prochaines années et pour avoir des échos sur la question. Cette démarche a été importante pour fixer une direction politique pertinente et affecter les ressources disponibles et appropriées permettant à la CSSWL d'atteindre ses objectifs et de suivre son orientation de façon à mener à bien sa vision et sa mission.

Étant donné que les objectifs de la CSSWL sont alignés sur ceux du MEES, nous avons simplement informé les participants des cibles et des indicateurs qui seraient utilisés. Nous nous sommes attachés à présenter aux parties intéressées les sept orientations élaborées par le conseil des commissaires. Les participants aux séances de discussion ouverte ont été invités à classer ces orientations par ordre d'importance. On leur a aussi offert la possibilité de proposer d'autres orientations qu'ils jugeaient importantes. Aucune autre orientation n'a été ajoutée, les parties prenantes estimant que la liste était exhaustive.

Sommaire des séances de discussion ouverte Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 Laurentides – Lanaudière

PRIORITÉS	GROUPES PAR PRIORITÉ								
	Groupe A	Groupe B	Groupe C	École secondaire de Joliette	Académie de Sainte- Agathe	École secondaire régionale Laurentian	Total	Moyenne	Total – priorité
Assurer l'embauche d'enseignants et d'administrateurs efficaces et hautement compétents	2	1	1	4	1	1	10,0	1,7	1
Programmes d'études et curriculums	3	2	2	3	2	3	15,0	2,5	2
Santé, bien-être et sécurité	4	4	3	1	3	2	17,0	2,8	3
Citoyenneté numérique	1	3	4	6	4	4	22,0	3,7	4
Gestion responsable et efficace du financement local et provincial	5	5	5	2	6	5	28,0	4,7	5
Communications efficaces et transparentes	7	6	6	7	5	6	37,0	6,2	6
Engagement des communautés et mobilisation des partenaires	6	7	7	5	7	7	39,0	6,5	7

PRIORITÉS : LAURENTIDES - LANAUDIÈRE

- 1 – Assurer l'embauche d'enseignants et d'administrateurs efficaces et hautement compétents
- 2 – Programmes d'études et curriculums
- 3 – Santé, bien-être et sécurité
- 4 – Citoyenneté numérique
- 5 – Gestion responsable et efficace du financement local et provincial
- 6 – Communications efficaces et transparentes
- 7 – Engagement des communautés et mobilisation des partenaires

Sommaire des séances de discussion ouverte Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 Laval

PRIORITÉS	GROUPES PAR PRIORITÉ							
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Total	Moyenne	Total – priorité
Assurer l'embauche d'enseignants et d'administrateurs efficaces et hautement compétents	1	2	1	2	1	7	1,4	1
Programmes d'études et curriculums	2	1	2	1	0	6	1,2	2
Santé, bien-être et sécurité	3	4	3	3	2	15	3,0	3
Engagement des communautés et mobilisation des partenaires	5	6	7	4	3	25	5,0	4
Gestion responsable et efficace du financement local et provincial	4	3	5	5	5	22	4,4	5
Communications efficaces et transparentes	6	5	6	7	4	28	5,6	6
Citoyenneté numérique	7	7	4	6	2	26	5,2	7

PRIORITÉS : LAVAL

- 1 – Assurer l'embauche d'enseignants et d'administrateurs efficaces et hautement compétents
- 2 – Programmes d'études et curriculums
- 3 – Santé, bien-être et sécurité
- 4 – Engagement des communautés et mobilisation des partenaires
- 5 – Gestion responsable et efficace du financement local et provincial
- 6 – Communications efficaces et transparentes
- 7 – Citoyenneté numérique

Sommaire des séances de discussion ouverte Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 Laval – Laurentides – Lanaudière

PRIORITÉS	GROUPES PAR PRIORITÉ											
	Groupe 1	Groupe A	Groupe 2	Groupe B	Groupe 3	Groupe C	Groupe 4	École secondaire de Joliette	Groupe 5	Académie de Sainte-Agathe	École secondaire régionale Laurentian	Total
	LAVAL	LAUR/LAN	LAVAL	LAUR/LAN	LAVAL	LAUR/LAN	LAVAL	LAUR/LAN	LAVAL	LAUR/LAN		
Assurer l'embauche d'enseignants et d'administrateurs efficaces et hautement compétents	1	2	2	1	1	1	2	4	1	1	1	17
Programmes d'études et curriculums	2	3	1	2	2	2	1	3	0	2	3	21
Santé, bien-être et sécurité	3	4	4	4	3	3	3	1	0	3	2	30
Citoyenneté numérique	0	1	0	3	4	4	6	6	2	4	4	34
Gestion responsable et efficace du financement local et provincial	4	5	3	5	5	5	5	2	5	6	5	50
Communications efficaces et transparentes	6	7	5	6	6	6	7	7	4	5	6	65
Engagement des communautés et mobilisation des partenaires	5	6	6	7	7	7	4	5	3	7	7	64

PRIORITÉS : LAVAL - LAURENTIDES - LANAUDIÈRE

- 1 – Assurer l'embauche d'enseignants et d'administrateurs efficaces et hautement compétents
- 2 – Programmes d'études et curriculums
- 3 – Santé, bien-être et sécurité
- 4 – Citoyenneté numérique
- 5 – Gestion responsable et efficace du financement local et provincial
- 6 – Communications efficaces et transparentes
- 7 – Engagement des communautés et mobilisation des partenaires

Les résultats des deux séances de discussion ouverte ont été résumés, ce qui a permis de définir les trois principales priorités :

1. Assurer l'embauche d'enseignants et d'administrateurs efficaces et hautement compétents

La rétroaction obtenue a montré que les parties intéressées tenaient à bâtir et à soutenir des équipes efficaces et hautement compétentes dans les écoles et au centre administratif. Elles estimaient que cela pourrait se faire avant tout au moyen d'occasions de perfectionnement professionnel efficaces et opportunes qui favoriseraient l'efficacité collective. Au niveau des écoles et des centres, cela se traduirait par des méthodes d'enseignement améliorées et fondées sur l'utilisation de données favorisant un virage vers un apprentissage plus poussé et des occasions d'apprentissage propices à l'acquisition de compétences propres au 21^e siècle.

Au centre administratif, les efforts seraient axés vers l'utilisation judicieuse et efficace des ressources disponibles afin de donner aux écoles et aux centres les moyens et le soutien nécessaires, tout en dotant les services de compétences grâce au perfectionnement professionnel.

2. Programmes d'études et curriculums

La rétroaction a clairement montré que nous devons intégrer les outils technopédagogiques et les utiliser d'une façon réfléchie et appropriée. Les élèves en bénéficieraient car cela leur donnerait la possibilité d'acquérir les aptitudes et les outils d'apprentissage propres au 21^e siècle et nécessaires pour leur permettre de développer un esprit critique et apprendre tout au long de leur vie. Ces outils favoriseraient l'engagement des élèves et permettraient par la même occasion aux écoles d'adapter et de personnaliser les situations d'apprentissage afin d'offrir le meilleur soutien qui soit à tous les élèves. Nous reconnaissons en outre que les curriculums sont déjà chargés à tous les niveaux et, plutôt que de nous contenter d'ajouter du contenu à ce qui existe, nous allons continuer d'intégrer ces compétences d'une manière pertinente, en tenant compte du contexte. De plus, les anciens élèves ayant participé aux séances de discussion ouverte sont d'avis que les élèves gagneraient selon eux à mettre davantage en pratique la suite Microsoft Office.

Bien soutenir et accompagner les enseignants pour qu'ils se familiarisent avec la technologie sans cesse changeante et la maîtrisent représente un défi. Il nous faudra instaurer en permanence un programme de perfectionnement professionnel afin que les enseignants puissent donner à nos élèves l'occasion d'utiliser les différents outils technologiques dans des situations d'apprentissage pertinentes.

Les parties intéressées ont trouvé important de donner aux élèves plus de choix quant aux voies menant à une qualification ou un diplôme. Notre communauté sait que le ministère décide en définitive des curriculums, mais elle trouvait important de noter qu'il doit offrir une flexibilité permettant de suivre un parcours approprié menant à une qualification ou un diplôme. La région de Laval, par exemple, a manifesté le besoin de créer une école à projet particulier pour sa communauté, tandis que les zones rurales ont trouvé qu'il fallait mettre l'accent sur la diversité de parcours et d'options pour prévenir le décrochage scolaire. Notre commission scolaire estime qu'il est essentiel que les élèves soient informés des programmes de formation professionnelle et que ces programmes soient disponibles, surtout dans les zones rurales. Les parcours qui laissent aux élèves plus de temps (p. ex., une année supplémentaire de formation axée sur l'emploi semi-spécialisé) pour obtenir les unités nécessaires permettant l'inscription à une formation professionnelle constituent une proposition que nous devons soumettre au ministère.

La rétroaction des participants a confirmé le succès de la collaboration avec les partenaires dans notre communauté pour obtenir un soutien ou des services afin d'offrir des programmes efficaces. Les parties intéressées jugeaient important de maintenir des partenariats fructueux au sein des collectivités afin de procurer à nos élèves de riches expériences d'apprentissage. C'est essentiel que nos écoles bénéficient du soutien de la communauté pour assurer la réussite de leurs élèves. Il faut en effet tout un village pour élever un enfant.

3. Santé, bien-être et sécurité

Il est primordial d'offrir aux élèves et aux employés un milieu scolaire et professionnel sain. Les séances de discussion ouverte ont permis de souligner l'importance d'offrir aux élèves la possibilité de faire plus d'activité physique et d'offrir des pauses actives aux employés. On devrait encourager le mieux-être des élèves et du personnel en les sensibilisant au bien-être physique et mental. Il faut promouvoir et offrir un perfectionnement professionnel et une formation sur les techniques favorisant le mieux-être (la méditation axée sur la pleine conscience était un exemple).

La citoyenneté numérique à l'égard des réseaux sociaux, de la cyberintimidation, de la sécurité en ligne et du bon usage des outils numériques est un sujet dont il faut discuter et qui doit être approfondi afin de promouvoir le mieux-être au 21^e siècle. Selon les participants à nos séances de discussion ouverte, la citoyenneté numérique était importante pour habiliter et informer nos élèves dans leur intérêt afin qu'ils puissent utiliser efficacement et en toute sécurité le pouvoir des réseaux sociaux et les outils du 21^e siècle sans en devenir des victimes. Dans sa Politique de la réussite éducative, le ministère reconnaît ces enjeux et admet que l'utilisation éthique et responsable des technologies est un aspect important de l'intégration sociale au 21^e siècle.

Nous allons nous étendre sur ces orientations, ainsi que les objectifs, indicateurs et cibles de chacune, à la suite de la partie du présent document consacrée aux objectifs du MEES et de la CSSWL.

D'autres orientations ont été mises en évidence, mais elles font déjà l'objet de mesures et nous allons continuer de nous en occuper sans toutefois en rendre compte dans notre plan d'engagement vers la réussite. Elles concernent notamment l'intervention précoce, le soutien permanent des élèves ayant des besoins particuliers et l'aide à fournir aux élèves qui risquent de ne pas obtenir leur diplôme d'études secondaires.

Nos résultats, qui sont supérieurs à la moyenne provinciale et continuent de progresser, confirment que nous nous occupons avec succès de ces enjeux. Nous allons continuer de réfléchir à nos pratiques afin d'améliorer les services que nous offrons, lesquels feront l'objet d'une surveillance liée aux objectifs 1, 2 et 3.

La promotion de la formation professionnelle pour les élèves qui envisagent différentes options postsecondaires doit demeurer une option viable prioritaire pour la diplomation. La CSSWL continuera de faire pression auprès du ministère pour obtenir des autorisations d'enseigner variées et plus nombreuses et un financement accru pour ouvrir un plus grand nombre de centres. L'objectif est de nous permettre de continuer à mobiliser les élèves pour qui la réussite passe par une formation professionnelle dans des centres faciles d'accès. Entre-temps, le personnel de la commission scolaire travaille à faire la promotion d'une diplomation en formation professionnelle et à informer les élèves sur les possibilités d'emploi une fois leur diplôme en poche.

Les parties intéressées ont eu l'occasion de mettre en évidence un certain nombre de pratiques exemplaires et de réalisations qu'elles jugeaient important de préserver. Notre approche favorisant l'intégration et l'inclusion des élèves ayant des besoins particuliers, notre engagement envers le bilinguisme et notre offre de parcours flexibles pour les apprenants à risque dans certaines de nos écoles, dont l'école primaire Crestview et l'école alternative Phoenix, sont des stratégies qui doivent être spécifiquement maintenues et développées. Elles sont incluses et couvertes dans les objectifs 1 à 4.



Les efforts que nous déployons sans cesse pour améliorer la commission scolaire sont également appréciés des parties intéressées. Celles-ci veulent que nous continuions à améliorer l'éducation des élèves et à les mobiliser en offrant des activités parascolaires et une vie scolaire riche. Elles ont conscience de la valeur des partenariats dans la communauté et tiennent à ce que nous en forgions davantage afin d'obtenir des services répondant aux besoins des écoles et des opportunités pour nos centres. Elles continuent à soutenir notre vision selon laquelle « nous » sommes tous des membres importants de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Enfin, les parties intéressées ont eu l'occasion de se pencher sur les services et les ressources dont la CSSWL a besoin, mais qu'elle n'offre pas ou n'a pas à l'heure actuelle, à commencer par l'accès à des services en anglais. Comme vous le noterez, il s'agit d'un besoin exprimé par toutes les commissions scolaires anglophones et qui n'a toujours pas été comblé, bien que nous ayons fait part de nos préoccupations au ministère chaque fois que nous en avons l'occasion. Les parties intéressées estimaient qu'une plus grande collaboration entre les écoles serait bénéfique pour celles-ci ainsi qu'une plus grande collaboration entre les parents/les élèves et les écoles. Les parents et les écoles qui font équipe assurent la réussite des élèves. Nous encourageons activement une collaboration étroite et un partenariat solide dans l'intérêt de toutes les écoles.

Il est important de tenir compte également du point de vue des élèves. Nous allons examiner les programmes de récupération des unités afin de renforcer les apprentissages, combler les lacunes et soutenir les élèves souhaitant obtenir un diplôme ou une qualification. Là encore, le ministère a le dernier mot sur l'attribution des unités et la progression de l'apprentissage, mais il est toujours avantageux de présenter de nouveaux parcours pour mieux soutenir les élèves. L'apprentissage en ligne et les classes virtuelles peuvent être une autre façon d'inciter les élèves à continuer d'apprendre ou à récupérer les unités nécessaires pour obtenir leur diplôme. Enfin, les parties intéressées ont jugé qu'il devrait y avoir une reconnaissance des initiatives importantes mises en œuvre par les enseignants et les écoles. Pour l'heure, afin de les remercier et mettre en lumière leur travail, la commission scolaire souligne les réalisations de ses écoles, enseignants et administrateurs lors des séances de son conseil.

LES ENJEUX AUXQUELS FONT FACE NOS ÉCOLES ET NOS CENTRES

Baisse des inscriptions

Le fait d'offrir une *éducation en anglais et un avenir bilingue* et d'afficher un taux de diplomation supérieur à la moyenne provinciale a valu à notre commission scolaire une bonne réputation, mais nous nous heurtons à la réalité politique de la Loi 101. C'est pourquoi la préoccupation principale de notre commission scolaire anglophone demeure la baisse des inscriptions et la rétention des élèves. La baisse des inscriptions est encore plus problématique pour les petites écoles dans la portion nord de notre territoire, car l'école est sans doute la dernière institution culturelle et linguistique de la population anglophone dans cette communauté. L'école locale représente l'un des seuls lieux où il est encore possible de promouvoir et de préserver l'héritage culturel anglophone de cette communauté. Obtenir du financement pour garder ces petites écoles ouvertes demeure un défi.

Territoire

Chacune de nos trois régions a des caractéristiques et des enjeux qui lui sont propres, dans un cadre urbain, de banlieue ou rural. Les écoles qui s'y trouvent reflètent de telles caractéristiques et, même si nous offrons des services éducatifs de qualité à toutes, il n'en demeure pas moins que les milieux socioéconomiques défavorisés ont un impact sur l'apprentissage de nos élèves. Il est encore très difficile de fournir aux écoles de nos différentes régions un soutien équitable grâce à un financement permettant d'attirer du personnel qualifié et disposé à parcourir de grandes distances sur notre vaste territoire.

Étant donné l'étendue de notre territoire et les conditions climatiques, il faut de la planification et des efforts de coordination avec nos partenaires des différentes régions pour assurer le transport sécuritaire et ponctuel des élèves. Réduire la durée des trajets tout en faisant preuve de responsabilité financière demeure un exercice difficile. Le transport des élèves dans des zones éloignées et par temps extrême est toujours préoccupant. Le fait d'arriver à avoir le nombre voulu d'autobus pour fournir un bon service et des trajets d'une durée raisonnable et en utilisant judicieusement les fonds limités est un défi de tous les instants qui évolue sans cesse.

Soutien des élèves ayant des besoins particuliers

La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, qui souscrit pleinement au principe de l'intégration, a adopté la politique *Une école adaptée à tous ses élèves* que le ministère a instaurés en 1999 afin de respecter les droits des élèves ayant des besoins particuliers. Comme c'est le cas pour la plupart des commissions scolaires, nous constatons une augmentation du nombre d'élèves ayant des besoins particuliers. Les écoles doivent composer avec des situations complexes qui posent des défis lorsqu'elles essaient de répondre aux besoins de ces élèves en jonglant avec des ressources limitées qu'elles étirent au maximum. Il n'est pas simple d'offrir des chances égales à tous les élèves compte tenu du soutien scolaire et professionnel disponible. Par ailleurs, notre financement actuel ne cadre pas bien avec notre modèle de services intégrés.

Étant donné l'augmentation des élèves qui présentent des besoins particuliers, il faudra se pencher davantage sur la question afin de repenser l'organisation des services complémentaires de façon à en faire plus avec moins. Trouver des professionnels qualifiés et compétents demeure un exercice complexe, et les élèves d'aujourd'hui ont besoin de services professionnels de plus en plus spécialisés à l'école. En clair, le ratio de professionnels pour le nombre d'élèves ayant besoin de leur soutien n'est pas suffisant pour offrir un milieu d'apprentissage optimal à tous.



Il est impératif de fournir, avec les fonds disponibles, un perfectionnement professionnel et un accompagnement concertés et continus aux adultes qui s'efforcent de répondre aux besoins variés et complexes des élèves. Cela inclut les enfants qui ont des handicaps, présentent des difficultés d'apprentissage, sont socialement inadaptés ou ont des problèmes de comportement. Les enseignants, préposés et techniciens en éducation spécialisée bénéficieraient d'un perfectionnement professionnel axé sur les profils d'apprentissage général et les stratégies d'enseignement spécifiques aux besoins particuliers.

Tableau 2 : Élèves de la CSSWL avec codes de difficulté et plans d'intervention

Année	Code de difficulté		Plan d'intervention*	
	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
2017	519	453	1 137	1 388
2016	516	433	1 298	1 509
2015	496	429	1 464	1 556
2014	580	412	1 573	1 602

Source : données Lumix sur la CSSWL consultées le 5 mars 2018

* Le nombre de plans d'intervention inclut les élèves avec et sans code de difficulté attribué par le MEES.

Services à la communauté anglophone

Bien que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier offre un cadre inclusif qui favorise la réussite de bon nombre de nos élèves avec des besoins particuliers, il y en a qui nécessitent des services en anglais provenant de professionnels externes. Cela pose tout particulièrement un défi en milieu rural, mais il n'est pas rare que les services se fassent attendre dans nos écoles situées en ville et en banlieue. Nous continuons d'avoir du poids dans chaque territoire, mais la disponibilité du soutien donné en anglais par les services sociaux et de santé demeure problématique. Dans le cadre éducatif d'aujourd'hui, les écoles ont besoin d'un soutien professionnel pour leurs élèves et leur famille qui va au-delà de ce qu'une commission scolaire peut ou devrait fournir. Il y a une longue attente pour l'obtention de services en anglais dans toute la province.

Changement durable

Le développement d'une approche commune permettant à l'efficacité collective d'avoir un grand impact sur la réussite des élèves demeure un objectif à atteindre. Offrir aux équipes-écoles un perfectionnement professionnel efficace et ponctuel pour les exposer à des pratiques probantes est un travail en constante évolution. Cette approche est importante, car elle soutient une réflexion qui contribue à améliorer la collaboration et le partage des pratiques exemplaires. Des efforts concertés ont été menés pendant plusieurs années afin d'instaurer et de soutenir des communautés d'apprentissage professionnelles dès le primaire dans le but d'améliorer la réflexion et le partage de pratiques éducatives exemplaires ayant fait leurs preuves. Nous allons maintenant nous attacher à établir des communautés d'apprentissage professionnelles au secondaire.

Taux de réussite des cours

L'amélioration de nos taux de diplomation dépend avant tout des taux de réussite des cours au secondaire. Ces dernières années, nous avons surveillé les résultats et fourni un soutien analytique et pédagogique aux écoles qui en avaient besoin. Les écoles ont enregistré une amélioration dans les cours de sciences, d'anglais, langue d'enseignement, et de français, langue seconde, mais l'histoire et les mathématiques demeurent problématiques. Notre commission scolaire vise toujours à obtenir du soutien pour établir et faire la promotion de communautés d'apprentissage professionnelles à l'école et pour offrir des occasions de perfectionnement professionnel à l'école sur des sujets spécifiques. Ces stratégies devraient amener un changement durable nous permettant d'améliorer nos cours d'anglais, langue d'enseignement, et de français, langue seconde, et d'avoir un impact positif sur les mathématiques ainsi que les sciences et la technologie. Malgré ces défis, le taux de diplomation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier n'a cessé de s'améliorer ces dernières années; il s'est établi à 85,9 % en 2016, dépassant la cible de 85 % que nous avons fixée pour 2017.

Tableau 3 : Taux de réussite globaux de la CSSWL aux cours du MEES

	Histoire 587-404	Sciences et technologie 555-444	Mathématique : séquence culture, société et technique 563-414	Anglais, langue d'enseignement 612-536	Français, langue seconde 634-504
2017	71,4 %	82,4 %	64,1 %	97,7 %	93,5 %
2016	76,6 %	71,9 %	60,5 %	96,6 %	95,3 %
2015	69,9 %	72,7 %	58,8 %	98,2 %	94,2 %

Source : données Lumix sur la CSSWL consultées le 5 mars 2018

Élèves à risque

Notre commission s'est aussi occupée des mesures de soutien pour les élèves identifiés comme étant à risque de décrocher, mais cela demeure un défi malgré l'amélioration des résultats. Les études montrent que le décrochage est un processus, pas un incident unique, et la CSSWL a mis en place un certain nombre de mesures visant notre population à risque. Cadres d'apprentissage différents pour les élèves du secondaire qui suivent le parcours de formation générale, programmes de mentorat, mesures alternatives à la suspension et pratiques de justice réparatrice sont au nombre des stratégies mises en place pour remédier au problème. Nous offrons en outre une vie scolaire riche avec un grand nombre d'activités scolaires et parascolaires pour aider les élèves à développer un sentiment d'appartenance et d'engagement envers l'école. L'ensemble de ces efforts a procuré un filet de sécurité à certains de nos élèves à risque.



RÉALISATIONS DE NOTRE COMMISSION SCOLAIRE

En dépit des nombreux enjeux auxquels notre commission scolaire doit faire face, nous avons réussi à améliorer notre taux de diplomation, qui est de 85,9 %, une augmentation par rapport à l'année précédente, où le taux était de 82,8 %. Le taux de 85,9 % place la CSSWL au sixième rang en ce qui a trait à la moyenne provinciale. L'engagement que nous avons pris dans le cadre de la Convention de gestion et de réussite éducative, qui s'aligne sur la convention de partenariat entre le MEES et notre commission scolaire et sur le plan stratégique du MEES, nous a amenés à développer un langage commun et partager la même conception de la notion de réussite des élèves. Comme indiqué plus tôt, nous avons maintenu un haut niveau d'intégration chez les élèves ayant des besoins particuliers, ce qui est important pour assurer le bien-être et la réussite de tous les élèves.

L'éducation bilingue offerte par la CSSWL est considérée comme un exploit, d'autant plus qu'elle est fournie sans financement supplémentaire de la part du ministère. Nos élèves en sortent bilingues et prêts à devenir des membres productifs et efficaces de la société québécoise. Les élèves et leurs parents apprécient une éducation bilingue, car elle les prépare pour les réalités du monde du travail et leur permet de bien fonctionner dans les deux langues officielles (français et anglais). Ils ont ainsi des opportunités que n'ont pas les élèves unilingues et sont en mesure de travailler autant au Québec qu'en dehors de la province. Une éducation bilingue est considérée comme un atout du système d'éducation anglophone, ce qui nous permet d'attirer des élèves et de les retenir.

En dépit de notre dette de 6,4 millions de dollars, nous avons quand même réussi à respecter à moins de 1 % près le budget annuel après les années de mesures d'austérité imposées aux commissions scolaires. La commission est parvenue à décentraliser des fonds afin de fournir aux écoles les ressources et les services nécessaires pour répondre à leurs besoins, compte tenu des contraintes financières des budgets existants.

Le perfectionnement professionnel continu et opportun est demeuré une priorité pour notre commission et la clé d'un changement durable. Ceci nous a permis d'avoir des équipes éducatives plus fortes et plus résilientes qui voient aux besoins de nos élèves. Ces dernières années, nous sommes passés d'un modèle descendant de prestation de perfectionnements professionnels à un autre où l'instruction qui est donnée dans chacune de nos écoles dépend du cadre d'apprentissage professionnel. Un modèle d'encadrement, où le soutien émane des conversations professionnelles, a émergé dans notre commission scolaire. Nous avons effectivement constaté une nette différence dans la façon dont la connaissance des pratiques exemplaires est transférée et partagée à l'intérieur du système.

Nous sommes en train d'instaurer à l'échelle de la commission un système d'évaluation du rendement des employés dont l'épanouissement professionnel est l'objectif principal. Plutôt que de mettre l'accent sur l'observation et le jugement, qui sont les principes des évaluations traditionnelles du rendement des employés, nous cherchons à créer un environnement robuste où les gens apprendront à faire de l'autoréflexion puis à se fixer des objectifs de perfectionnement professionnel en vue de s'améliorer.

La communication ouverte et transparente avec les communautés scolaires et à l'intérieur des directions de notre commission scolaire a mené à une conception commune de notre mission, de notre vision et de l'orientation stratégique que la commission doit suivre au 21^e siècle.

OBJECTIFS ET ORIENTATIONS DU MEES

Objectif n° 1

D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves

Le MEES a identifié certains groupes d'élèves qui ne remplissent pas les critères de réussite pour obtenir le diplôme et le ministre a demandé que les écarts relevés soient réduits de moitié. Étant donné que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier s'est engagée à assurer la réussite de chacun de ses élèves, nous allons y donner suite et faire en sorte que les principes d'équité et d'égalité de chances soient appliqués à tous.

Tableau 4 : Objectif 1	Réduire de moitié les écarts de réussite ¹ entre différents groupes d'élèves						
	Province de Québec			Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier			
	Point de référence 2015 (cohorte de 2008)		Cible 2022	Point de référence 2015 (cohorte de 2008)		Cible 2022	
	Taux de réussite	Écart	Écart	Taux de réussite	Écart	Écart	
Garçons ¹	73,8 %	Tous les secteurs	10,1 %	6,1 %	78,4 %	8,7 %	6,2 %
Filles ¹	83,9 %				87,1 %		
Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	48,3 %	Secteur public	34,1 %	25,3 %	55,4 %	31,4 %	25,4 %
Élèves sans plan d'intervention	82,4 %				86,8 %		
Immigrants de la première génération	69,0 %	Secteur public	4,1 %	3,0 %	ND	ND	ND
Autres élèves ²	77,9 %				ND		
Élèves qui commencent le secondaire dans un milieu défavorisé ³	69,0 %	Secteur public	8,9 %	6,5 %	70,8 %	12,6 %	10,2 %
Autres régions ⁴	77,9 %				83,4 %		

Source : rapport *Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire*, édition 2017 (graphique 1)

Source : indicateurs 2 et 3 – rapport Excel intitulé *Obj_Polt_reus_885000* transmis par le MEES le 5 mars 2018

¹ Taux de diplomation et de qualification sept ans après l'entrée au secondaire

² Les données sur la CSSWL ne sont pas pertinentes en raison de la législation concernant l'admissibilité.

³ Selon l'indice de milieu socioéconomique (IMSE) de l'école secondaire publique fréquentée (rang décile de l'IMSE : 8, 9 ou 10)

⁴ Selon l'indice de milieu socioéconomique (IMSE) de l'école secondaire publique fréquentée (rang décile de l'IMSE : 1 à 7)

Indicateur : Pourcentages d'élèves diplômés ou qualifiés sept ans après l'entrée au secondaire



Garçons et filles

La CSSWL a relevé un écart de 8,7 % entre le taux de diplomation des garçons et des filles, ce qui est inférieur à la moyenne provinciale de 10,1 %. Nous allons travailler à réduire l'écart encore plus au cours des trois prochaines années. Nous analyserons la situation de notre commission scolaire pour voir ce sur quoi nous devrions axer nos efforts. Nous envisageons déjà des stratégies pour améliorer les façons actuelles d'explorer les carrières et l'entrepreneuriat, des cadres d'apprentissage flexibles (*Universal Design for Learning*), et des occasions de formation professionnelle pour apprendre un métier. Nous allons envisager et adopter d'autres mesures de soutien pour aider les garçons à s'intéresser à l'apprentissage et à leur éducation et à s'y engager.

Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) et élèves réguliers

Tous les élèves ayant un plan d'intervention sont considérés par la MEES comme étant des élèves EHDA, qu'ils aient ou non un code de difficulté.

Il existe un écart de 34,1 % dans le taux de diplomation provincial du MEES entre les EHDA et ceux qui ne sont pas identifiés comme tels. En ce qui concerne la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, cet écart est de 31,4 %.

Au cours des trois prochaines années, nous allons axer nos efforts sur la façon d'améliorer le soutien aux élèves avec des codes de handicap intégrés dans le contexte neurotypique, en veillant à ce que des adaptations et des mesures de soutien appropriés soient en place pour que ces élèves aient une occasion équitable d'apprendre et ensuite d'obtenir un diplôme ou une qualification. Nous allons aussi continuer à repérer, surveiller et soutenir les élèves à risque grâce à diverses mesures comme le programme de mentorat. Et nous allons étendre l'approche basée sur des mesures de justice réparatrice dans un plus grand nombre d'écoles.

Notre indicateur de réussite sera le nombre d'élèves identifiés comme étant des EHDA qui auront obtenu un diplôme ou une qualification.

Immigrants de première génération et autres élèves

En raison de la législation concernant l'admissibilité, les données sur la commission scolaire ne sont pas pertinentes. Nos écoles fournissent le soutien nécessaire à l'ensemble des élèves et de leur famille.

Écoles défavorisées et non défavorisées

La CSSWL est très consciente de l'incidence négative de la pauvreté sur l'apprentissage. En tant que commission scolaire, nous avons six écoles primaires et deux écoles secondaires avec un indice de milieu socioéconomique (IMSE) de 8 ou 9. Il est important de noter qu'une des écoles secondaires avec un IMSE de 8, 9 ou 10 n'est pas considérée actuellement comme étant défavorisée sur le plan économique, mais qu'elle a été considérée (pendant un an) comme une école avec un indice de pauvreté élevé en 2008.

Ces dernières années, nous avons soutenu les projets NANS (nouvelles approches, nouvelles solutions) de ces écoles en donnant des conseils sur le perfectionnement professionnel de leur personnel. Nous allons continuer de collaborer avec ces écoles afin d'augmenter leurs taux de diplomation et de réussite, et de faire en sorte que les élèves qui proviennent de milieux défavorisés apprennent dans un cadre équitable. Des études ont montré que les écoles qui s'engagent dans le perfectionnement professionnel menant à un changement et des pratiques durables ont le plus grand impact sur la réussite des élèves. Nous allons continuer d'offrir d'autres formes de perfectionnement professionnel visant les écoles avec un faible profil socioéconomique.

Objectif n° 2

D'ici 2030, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou à un âge ultérieur dans le réseau public

Tableau 5 : Objectif 2	Réduire la proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou à un âge ultérieur dans le réseau public			
	Province de Québec		Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	
	Point de référence 2017	Cible 2022	Point de référence 2017	Cible 2022
Proportion d'élèves	12,6 %	11,4 %	3,4 %	< 5 %

Source : Portrait des statistiques ministérielles, édition de septembre 2016 (tableau 6)

Indicateur : Proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou à un âge ultérieur dans le réseau public

Des études ont démontré que le redoublement des élèves ne donne pas de bons résultats. Au contraire, considéré comme un des facteurs de décrochage, le redoublement risque davantage d'avoir de sérieux effets négatifs sur leur apprentissage. La CSSWL s'est vigoureusement opposée au redoublement des élèves, comme l'attestent le très petit nombre de cas du genre. Nous ne pouvons toutefois pas nier que cela se fait entre autres à la recommandation des parents ou quand un changement d'environnement peut nuire à certains élèves identifiés comme des EHDA.

La décision de faire redoubler un élève est prise par la direction de l'école, après avoir consulté le ou les enseignants, les professionnels de l'école, les parents et l'élève.

Étant donné que la CSSWL affiche un taux de 3,4 % (référence établie par le MEES) d'élèves qui entrent au secondaire à 13 ans et plus, cela représente 6,6 % de moins que la cible provinciale de 10 % pour 2030. Par conséquent, nous allons poursuivre les stratégies et pratiques de notre commission scolaire afin de maintenir la cible sous 5 %.



Objectif n° 3

D'ici 2030, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES ou DEP).

Tableau 6 : Objectif 3	Améliorer le taux de diplomation et de qualification (élèves diplômés ou qualifiés sept ans après leur entrée au secondaire)				
	Province de Québec		Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier		
	Point de référence 2015	Cible 2022	Point de référence 2015	Résultats 2016	Cible 2022
Élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme (DES ou DEP)	74,7 %	non précisé	81,5 %	à déterminer	à déterminer
Élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	78,8 %	84,0 %	82,8 %	85,9 %	88,0 %

Source : Portrait des statistiques ministérielles, édition de septembre 2016 (tableau 1)
Indicateur n° 1 : tableau 1.2 diplomation et qualification séparées, Diplomation
Indicateur n° 2 : tableau 1.1 diplomation et qualification réunies selon le secteur, sexes réunis, total

Indicateur : Pourcentage d'élèves diplômés ou qualifiés sept ans après leur entrée au secondaire

Comme le montre le tableau 6, notre taux de diplomation a augmenté ces dernières années. Nous allons continuer à mettre l'accent sur la mise en œuvre de communautés d'apprentissage professionnelles, surtout au secondaire. Au cours des prochaines années, nous allons aussi porter notre attention sur l'utilisation par les enseignants d'évaluations formatives et sommatives et sur la pratique consistant à donner une rétroaction aux élèves. Le fait de mettre en place ou d'avoir déjà en place des communautés d'apprentissage professionnelles devrait se traduire par une augmentation des taux de réussite des cours menant à un diplôme ou une qualification, à mesure que les enseignants réfléchissent aux résultats de leurs élèves afin d'ajuster leurs méthodes d'enseignement. Enfin, nous allons continuer à soutenir nos élèves jugés à risque par la présence de mentors adultes formés dans les écoles et chercher de nouvelles façons d'intéresser ces élèves à l'apprentissage actif.

Il ne nous est pas possible de fixer une cible pour 2022 en ce qui concerne l'indicateur 1, car le MEES n'a pas encore établi la sienne pour cette année-là.



Objectif n° 4

D'ici 2030, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, en langue d'enseignement, de la 6^e année du primaire (2^e année du 3^e cycle), dans le réseau public.

Tableau 7 : Objectif 4	Améliorer et/ou maintenir les niveaux de compétence de nos élèves en anglais (langue d'enseignement) et en français (langue seconde)			
	Province de Québec		Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	
	Point de référence 2016	Cible 2022	Point de référence 2016	Cible 2022
6 ^e année – English Language Arts (ELA) – compétences en lecture – épreuve du MEES	non disponible	non disponible	90,1 %	92,5 %
6 ^e année – English Language Arts (ELA) – compétences en écriture – épreuve du MEES	non disponible	non disponible	94,0 %	94,0 %
6 ^e année – Français, langue seconde (FLS), programme de base – compétences en lecture – examen de la CSSWL	non disponible	non disponible	94,0 %	95,0 %
6 ^e année – Français, langue seconde (FLS), programme de base – compétences à interagir – examen de la CSSWL	non disponible	non disponible	94,0 %	95,0 %

Source : données Lumix sur la CSSWL consultées le 5 mars 2018

Indicateur : Taux de réussite aux épreuves ministérielles de lecture et d'écriture en anglais et en français de la 2^e année du 3^e cycle (6^e année)

Mettre tout en place pour que les diplômés soient des citoyens bilingues demeure une priorité pour notre commission scolaire. Nous avons réussi à atteindre ce but, comme le démontrent nos taux de réussite en anglais, langue d'enseignement (97,7 %) et en français, langue seconde (93,5 %) de 5^e secondaire. Afin d'améliorer davantage nos résultats, nous voulons mettre l'accent sur l'apprentissage précoce de l'anglais et du français. Le ministère nous a demandé de surveiller la situation dans la 2^e année du 2^e cycle (4^e année), mais, à l'heure actuelle, il n'existe pas d'examen du ministère en anglais, langue d'enseignement à ce niveau dans le secteur anglais. Par conséquent, les évaluations linguistiques du ministère à la fin du 3^e cycle (6^e année) en français et en anglais serviront d'indicateurs pour cet objectif. Actuellement, notre taux de réussite aux cours est de l'ordre de 90 % pour la lecture et l'écriture en anglais, langue d'enseignement, ainsi que pour les compétences en lecture et expression orale dans le programme de base de français, langue seconde. Les mesures de soutien de l'enseignement et de l'apprentissage du français et de l'anglais, de même que des interventions précoces, nous permettront de maintenir les taux de réussite actuels aux cours. Toutefois, nous cherchons toujours à améliorer nos résultats et allons continuer à travailler en ce sens. Le bilinguisme est un atout avéré de l'éducation en anglais, et cela nous aide à attirer des élèves et à les retenir. Les résultats de cet objectif constitueront un indicateur précoce de notre réussite sur le plan du bilinguisme.



Objectif n° 5

D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments et le parc immobilier soient dans un état satisfaisant

Tableau 8 : Objectif 5	Faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant			
	Province de Québec		Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	
	Point de référence 2018	Cible 2022	Point de référence 2018	Cible 2022
Pourcentage d'écoles, de centres et autres bâtiments dans un état satisfaisant conformément à l'indice de vétusté physique	68,0 %	85,0 %	26 %* (13 bâtiments)	50 % (33 bâtiments)

Source : Système informatisé de maintien des actifs des commissions scolaires (SIMACS) 2017

* Notre pourcentage est inférieur au niveau provincial en raison des immeubles faisant partie du Centre de la nature et des sciences d'Arundel

Indicateur : Indice d'état

L'âge et l'état de bon nombre de nos bâtiments posent un défi pour offrir un cadre d'apprentissage adapté au 21^e siècle puisque la conception des bâtiments du 20^e siècle entrave le besoin d'une infrastructure qui tient compte des principes de conception universelle. Nous cherchons sans cesse à améliorer nos écoles en fonction des fonds disponibles afin d'offrir des cadres d'apprentissage qui favorisent la santé, le bien-être et la sécurité de nos élèves et employés.

Le personnel du Service des ressources matérielles a travaillé avec diligence dans les deux dernières années pour mettre en branle et mener à bien de nombreux projets comme le remplacement de toits et de fenêtres, le tirage de joints, des travaux de fondation et la rénovation de toilettes, afin de mettre nos écoles à un niveau satisfaisant quant à l'indice de vétusté physique. Si nous recevons assez de fonds du ministère, nous allons pouvoir atteindre nos objectifs.



Orientation 1 du MEES

Rehausser les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire

La population étudiante adulte de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier varie grandement sur les trois régions qui font partie de son territoire. Dans les régions des Laurentides et de Lanaudière, les niveaux de littératie des élèves adultes sont peu élevés, surtout en anglais. Nous travaillons étroitement avec les conseils d’alphabétisation locaux et régionaux afin d’offrir des services dans nos centres et dans nos établissements communautaires afin d’améliorer les compétences de notre clientèle en littératie. Parmi ces services, on retrouve le tutorat donné à l’école ou au centre et le tutorat dans une matière précise visant à soutenir les objectifs d’apprentissage de nos programmes et de nos ateliers sur des stratégies ciblées, comme le décodage, la compréhension en lecture et la pensée critique. Nos partenaires dans la communauté offrent également des services dans nos centres satellites pour les apprenants adultes qui souhaitent améliorer leurs compétences pour retourner sur le marché du travail ou pour s’inscrire à des programmes de formation qui exigent des préalables du secondaire.

Dans la région de Laval, nous offrons un soutien en littératie en anglais et en français à nos apprenants adultes, car un bon nombre d’entre eux viennent tout juste d’intégrer notre communauté. Par l’entremise de l’organisme Apprendre Enseigner Innover, nous offrons gratuitement des services de tutorat à tous les élèves qui demandent ce soutien pour améliorer leurs compétences. Des cours d’anglais de base et de francisation sont aussi offerts, de niveau débutant à avancé. Un grand nombre d’élèves sont ensuite en mesure de s’inscrire à des programmes offerts au niveau secondaire grâce à la formation et au soutien qu’ils ont reçus.

Ces partenariats sont d’une grande valeur à nos communautés, car ils donnent accès à des services qui ne seraient pas disponibles autrement ou le seraient, mais à un coût élevé.



Orientation 2 du MEES

Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour

La Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier reconnaît le rôle central que joue l'activité physique, non seulement pour favoriser la santé en général, mais aussi pour améliorer la performance cognitive et réduire le stress.

Pour cette raison, la commission scolaire a mis de l'avant un nombre d'initiatives visant à augmenter la pratique d'activités physiques dans ses écoles primaires.

Le projet *À l'école, on bouge au cube!* (mesure 15023) fait partie de ces initiatives, auquel un nombre considérable de nos écoles (huit, en tout) ont participé. La commission scolaire a encouragé *chacune* de ses écoles à adopter quelques-unes des bonnes pratiques mises au point par les écoles participantes, dont les suivantes :

- la mise en place de pauses actives entre les leçons
- la création de « corridors actifs »
- l'aménagement de « postes actifs » aux alentours de l'école

Par ailleurs, un grand nombre de nos écoles primaires dans la région de Laval ont participé au projet *Attention! Enfants en mouvement*. En laissant une plus grande place au jeu libre à l'école, ce projet a contribué au développement d'une culture inclusive. Pour que le jeu libre soit plus attrayant et accessible, nous avons procédé à une vérification des procédures suivies par les écoles et les avons ajustées en conséquence. Comme le projet réalisé à Laval s'est avéré une réussite, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se prépare actuellement à le mettre en œuvre dans les régions de Lanaudière et des Laurentides.

Nos écoles ont aussi adopté le programme *Ma cour : un monde de plaisir!*, visant à offrir aux élèves des occasions de s'amuser en étant plus actifs et de bouger dans la cour d'école.

Finalement, la commission scolaire a également commencé à mettre en place d'autres initiatives, comme le projet *Screen Smart*, qui visent à décourager l'utilisation prolongée d'appareils mobiles et d'appareils de jeu et à favoriser l'activité physique pendant la récréation.

La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est déterminée à soutenir toutes ces initiatives et à étudier d'autres stratégies facilitant la pratique d'activités physiques de nos élèves du primaire pendant au moins 60 minutes par jour.

Orientations de la CSSWL

Le conseil des commissaires a présenté sept orientations aux séances de discussion ouverte. Les trois principales priorités par ordre d'importance sont devenues les trois orientations de notre commission scolaire.

Orientation 1 de la CSSWL

Retenir et soutenir des équipes efficaces et hautement compétentes dans les écoles et au centre administratif afin d'améliorer l'apprentissage et la réussite des apprenants

Objectif

Évaluer le rendement des enseignants

Indicateur

Nombre d'évaluations du rendement des enseignants

Cible d'ici 2022

100 % de mise en œuvre par année parmi tous les enseignants occupant un poste à temps partiel ou menant à la permanence

20 % de mise en œuvre par année parmi tous les enseignants occupant un poste permanent à compter de 2019-2020

Concevoir et faire l'évaluation du rendement des administrateurs des écoles et du centre administratif

Nombre d'évaluations du rendement des administrateurs des écoles et du centre administratif

Concevoir et faire l'évaluation du rendement de 75 % des administrateurs des écoles et du centre administratif

Offrir des occasions de perfectionnement professionnel à tout le personnel

Nombre d'occasions de perfectionnement professionnel pour chaque catégorie d'employés

Offrir au moins une activité de perfectionnement professionnel par groupe d'employés et par année

Créer des communautés d'apprentissage professionnelles dans les écoles secondaires

Nombre de communautés d'apprentissage professionnelles établies au secondaire

100 % des départements du secondaire fonctionneront comme une communauté d'apprentissage professionnelle



Orientation 2 de la CSSWL

Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'études, des curriculums et des initiatives éducatives qui offrent des expériences d'apprentissage authentiques et incitent les élèves à s'impliquer.

Objectif

Intégrer et promouvoir l'apprentissage au 21e siècle

Étudier la possibilité d'offrir le programme Sport-études et présenter une demande d'autorisation auprès du MEES pour offrir des programmes Sport-Études

Étudier la possibilité d'ouvrir une école à projet pédagogique particulier et présenter une demande à ce sujet auprès du MEES

Indicateur	Cible d'ici 2022
Nombre d'écoles qui utilisent le guide sur la stratégie numérique	D'ici 2019, élaborer le guide sur la stratégie numérique D'ici 2020, en faire l'essai dans cinq écoles primaires et deux écoles secondaires 50 % des écoles formées pour utiliser le guide sur la stratégie numérique
Nombre d'écoles qui utilisent d'une façon intégrée les outils technopédagogiques (robotique, Raspberry Pi, etc.)	50 % des écoles
Appellation officielle de Programme Sport-études	D'ici 2018, terminer la recherche nécessaire et présenter une demande pour offrir un programme Sport-études dans au moins deux écoles. D'ici 2019, satisfaire à toutes les exigences pour obtenir l'autorisation du MEES pour offrir le programme dans deux écoles.
Nombre d'écoles à projet pédagogique particulier au sein de la CSSWL	D'ici 2018, consulter les parties prenantes sur la création d'une école à projet pédagogique particulier. D'ici 2018, confier à la commission scolaire le mandat de présenter une demande auprès du MEES. D'ici 2022, procéder à l'ouverture d'une école à projet pédagogique particulier. La mission et le lieu de cette école auront reçu l'approbation du conseil des commissaires et reflèteront les résultats de la consultation.

Orientation 3 de la CSSWL

Promouvoir des milieux d'apprentissage et de travail qui favorisent la santé, la sécurité et le bien-être

Objectif	Indicateur	Cible d'ici 2022
Fournir des milieux d'apprentissage sains, sécuritaires, positifs et attentionnés	Pourcentage d'écoles ayant reçu une formation sur la prévention des crises	50 % des équipes-écoles auront reçu une formation sur la prévention des crises
Offrir une formation sur les pratiques réparatrices	Pourcentage d'écoles ayant reçu une formation sur les pratiques réparatrices	50 % des écoles auront reçu une formation sur les pratiques réparatrices
Offrir une formation à la pleine conscience	Pourcentage d'écoles ayant reçu une formation à la pleine conscience	25 % des écoles auront reçu une formation à la pleine conscience
S'assurer que la perception des élèves quant au sentiment d'appartenance positif, aux relations positives, à leur niveau d'anxiété, à l'intimidation et à l'exclusion est identique aux moyennes nationales canadiennes	Pourcentage d'élèves se situant dans les moyennes nationales canadiennes selon les résultats du sondage <i>OurSCHOOL</i> *	60 % des écoles se situeront dans ou sous les moyennes nationales canadiennes dans les catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none">• sentiment d'appartenance positif• relations positives• niveaux d'anxiété modérés à graves• intimidation et exclusion
Favoriser la citoyenneté numérique	Plan d'orientation sur la citoyenneté numérique	D'ici juin 2019, concevoir le plan d'orientation sur la citoyenneté numérique D'ici juin 2020, faire l'essai dans cinq écoles primaires et deux écoles secondaires D'ici 2022, mettre en œuvre le plan d'orientation sur la citoyenneté numérique dans 50 % des écoles

* Nous avons utilisé le sondage *OurSCHOOL*, auparavant appelé *Tell Them from Me*, pour obtenir les impressions des élèves concernant différents aspects qui touchent à leur vie, dont l'intimidation, la sécurité à l'école et leur sentiment d'appartenance. Les données recueillies sont anonymes.



SERVICES OFFERTS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER

Comme mentionné précédemment, nous offrons, en collaboration avec nos communautés scolaires, un système éducatif réfléchi et attentionné dans le cadre duquel les écoles, soutenues par les services du centre administratif, instruisent nos élèves, leur apprennent à socialiser et leur permettent d'acquérir des qualifications. À la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, nous faisons la promotion de notre mission et de notre vision tout en renforçant les valeurs qui nous guident dans les décisions que nous prenons et les services que nous offrons.

VISION : *Chaque élève mérite l'engagement de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier dans sa réussite.*

MISSION : *La mission de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est de fournir un apprentissage stimulant et innovateur qui favorise la réussite et le bien-être de chacun :*

- *pour aider les élèves à réussir;*
- *pour préparer l'avenir des élèves;*
- *pour offrir des options éducatives équitables et variées.*

Nous valorisons : *

- un climat positif pour que tous se sentent en sécurité, respectés, épanouis et acceptés;
- le caractère unique de chaque personne;
- des interactions constantes, intègres et honnêtes avec tous nos partenaires;
- la reconnaissance des droits des autres, de l'environnement et de la communauté;
- l'honnêteté, l'intégrité et la responsabilisation dans tout ce que le personnel et les commissaires entreprennent.

* *Extrait du plan stratégique 2012-2017 de la CSSWL*

En outre, nos parties prenantes ont estimé qu'il était important de garder à l'esprit les idéaux ci-dessous quand nous offrons ces services pour mener à bien notre mission :

- Inclusion
- Innovation
- Implication des élèves
- Engagement communautaire
- Apprentissage à vie
- Leadership
- Excellence
- Esprit critique
- Transparence
- Sentiment d'appartenance
- Loyauté
- Diversité
- Équité

Services offerts par la CSSWL

Les services complémentaires et éducatifs sont devenus une partie intégrante de la mission que poursuit l'école pour aider les élèves à acquérir des connaissances et apprendre tout au long de leur vie, encourager leur développement social et les aider à obtenir une qualification. Ces services peuvent s'avérer précieux pour les aider à développer des attitudes, des comportements et des compétences dans les cinq domaines généraux de formation : santé et bien-être, orientation et entrepreneuriat, environnement et consommation, médias, vivre-ensemble et citoyenneté. En outre, la CSSWL considère impératif d'apprendre aux élèves à utiliser d'une façon appropriée les outils numériques du 21^e siècle et à devenir des esprits critiques afin qu'ils puissent aborder et régler des problèmes qui n'existent pas encore.

La CSSWL offre :

- des services de soutien pour l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque de l'école (secteur jeunes);
- des services de soutien pour l'utilisation des ressources des laboratoires (secteur jeunes du secondaire);
- des services d'orientation scolaire et professionnelle et des services d'aide à l'élève (orientation et services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement [SARCA] – formation générale des adultes);
- des services psychologiques (secteur jeunes);
- des services en adaptation scolaire (plans d'intervention, outils pour faciliter les périodes de transition, technologie d'assistance, acquisition de compétences, apprentissage social et émotionnel, etc.);
- des services orthopédagogiques;
- des services d'orthophonie (secteur jeunes – primaire);
- des services d'ergothérapie (secteur jeunes – primaire);
- des services d'animation spirituelle (secteur jeunes);
- des services de promotion et de prévention

Les services offerts par la commission scolaire cadrent avec les publications du ministère ci-dessous :

- http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/SEC_Services_19-7029_.pdf
- http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/educ_adulte_action_comm/Ser-vicesEducatifsCompFGA.pdf
- http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_com-pl/19-7065.pdf

Un engagement à fournir des services de qualité

La CSSWL s'est engagée à fournir à ses élèves les meilleurs services qui soient dans les limites budgétaires du ministère. Maintenant qu'il y a de plus en plus d'élèves avec davantage de besoins, et plus spécifiquement des handicaps physiques et mentaux plus sérieux, la marge de manœuvre avec les fonds disponibles est de plus en plus limitée. Nous réfléchissons sans cesse aux services que nous offrons et à la façon d'en faire plus avec moins. Les neuf commissions scolaires anglophones travaillent ensemble et partagent leur expertise, et nous nous efforçons d'en accomplir davantage, particulièrement là où on constate une baisse des services anglophones. Les centres d'excellence ont joué un rôle essentiel, car ils ont permis aux commissions anglophones d'offrir davantage de services aux élèves et des possibilités de perfectionnement professionnel efficace et ponctuel pour mieux former les équipes dans notre commission scolaire et nos écoles.



Procédure de plainte

La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier s'est engagée à soutenir les élèves et les parents qui ont besoin d'aide pour régler des problèmes concernant les services fournis par la commission scolaire.

Le règlement de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents (règlement no B2010-CA-19) détermine la procédure à suivre par la commission scolaire, les élèves et leurs parents pour l'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents afin de protéger les droits des élèves

Nous vous invitons à lire la politique intégrale qui se trouve sur notre site Web, dans la section *Politiques et procédures* du menu *Gouvernance*.

- https://www.swlauriersb.qc.ca/docs/politiques/BL2009CA19_Examination%20of%20Complaints_FR%5b1%5d.pdf

Principes directeurs

Dans le traitement d'une plainte, la CSSWL s'assure de :

- répondre sans délai;
- la traiter avec équité;
- faire preuve de courtoisie;
- respecter son caractère confidentiel;
- justifier sa décision

La CSSWL attend du plaignant qu'il :

- soulève les problèmes sans délai;
- traite le personnel de la CSSWL avec respect et courtoisie;
- fournisse des renseignements exacts et concis sur les problèmes signalés;
- se conforme au processus de gestion des plaintes;
- se montre coopératif

Étapes du processus d'examen d'une plainte

1. Discuter avec l'enseignant ou la personne visée par la plainte;

Si le résultat n'est pas satisfaisant

2. Discuter avec la direction de l'école ou du centre, si la plainte porte sur une décision prise par le personnel d'une école ou d'un centre, ou avec la direction du service d'où émanait initialement la décision.

Si le résultat des étapes 1 et 2 n'est toujours pas satisfaisant

3. Discuter avec la Direction générale.

4. Si le plaignant est mécontent de la manière dont sa plainte a été traitée ou du résultat obtenu, il doit adresser une plainte écrite au secrétaire général en remplissant un formulaire en ligne. Toutes les plaintes doivent être soumises à l'aide du nouveau formulaire disponible sur le site Web de la CSSWL, qui peut être rempli en français ou en anglais. En cliquant sur le bouton « Soumettre » au bas du formulaire, la plainte est automatiquement transmise à la commission scolaire et une confirmation est envoyée par courriel.

À la réception d'une plainte écrite, le secrétaire général s'assure que :

- a) le bon processus a été suivi;
- b) les parties en cause sont au courant qu'une plainte a été reçue;

Nonobstant ce qui précède, le protecteur de l'élève peut se charger d'une plainte à n'importe quelle étape s'il juge qu'une intervention est nécessaire pour éviter que cela ne porte préjudice au plaignant.

Renseignements

Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

Centre administratif

235, montée Lesage

Rosemère (Québec) J7A 4Y6

Téléphone : 450 621-5600 | 1 866 621-5600

Télécopieur : 450 621-7929

Heures d'ouverture du centre administratif : de 8 h 30 à 16 h 30



ANNEXE 1 | Écoles et centres de la CSSWL

Écoles primaires	
No de l'école	École
151	Arundel 5, rue School, Arundel (Québec) J0T 1A0
152	Crestview 750, avenue Devonshire, Laval (Québec) H7W 4C7
179	Franklin Hill 1111, rue Basile-Routhier, Repentigny (Québec) J5Y 4C8
170	Genesis 2450, rue Rosemère, Laval (Québec) H7E 2J8
153	Grenville 184, rue Principale, Grenville (Québec) J0V 1J0
154	Académie Hillcrest 265, rue Bladen, Laval (Québec) H7W 4J8
156	John-F.-Kennedy 500, rue Cardinal, Laval (Québec) H7V 1T5
157	Joliette 345, boulevard l'Assomption Ouest, Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 0R3
178	Jules-Verne 1701, rue de l'École, Laval (Québec) H7G 1V5
158	Laurentia 457, rue Filion, St-Jérôme (Québec) J7Z 1H7
159	Laurentian 455, rue Court, Lachute (Québec) J8H 1T2
161	McCaig 501, rue Northcote, Rosemère (Québec) J7A 1Y1
162	Morin-Heights 647, rue du Village, Morin-Heights (Québec) J0R 1H0
163	Mountainview 2001, rue Guy, Deux-Montagnes (Québec) J7R 1W6
164	Our Lady of Peace 3900, rue Nicole, Laval (Québec) H7P 1L5
177	Pierre-Elliott-Trudeau 1455, rue Jean-Paul-Riopelle, Blainville (Québec) J7C 5V4
155	Pinewood – Annexe A 412, chemin des Anglais, Mascouche (Québec) J7L 3R1 Pinewood – Annexe B 1728, rue Thacker, Mascouche (Québec) J7L 2G8
165	Rawdon 4121, rue Queen, Rawdon (Québec) J0K 1S0
166	Souvenir 4885, boulevard du Souvenir Ouest, Laval (Québec) H7W 1E1
168	Saint-Jude 122, rue Saint-Jude, Deux-Montagnes (Québec) J7R 3L6
169	Saint-Paul 2425, rue Honfleur, Duvernay, Laval (Québec) H7E 1Y3 Annexe Saint-Paul 1305, rue de l'Assomption, Laval (Québec) H7E 4C5
175	Saint-Vincent-Concorde Centre 3000 boulevard de la Concorde Est, Laval (Québec) H7E 2B6 Saint-Vincent – Saint Jacques Centre 4881, rue St-Jacques, Laval (Québec) H7C 1G6
171	Sainte-Adèle 60, rue Henri-Dunant, Sainte-Adèle (Québec) J8B 2X5
172	Académie Sainte-Agathe 26, rue Napoléon, Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1Z3
173	Terry-Fox 900, avenue des Lacasse, Laval (Québec) H7K 3V9
174	Twin Oaks 700, rue Lisane, Laval (Québec) H7P 3T2

**Écoles secondaires |
Centres de formation générale des adultes
et de formation professionnelle**

No de l'école	École
181	Joliette 107, rue de Lorimier, Joliette (Québec) J6E 6E8
183	Lake of Two Mountains 2105, rue Guy, Deux-Montagnes (Québec) J7R 1W6
184	Laurentian Regional 448, avenue Argenteuil, Lachute (Québec) J8H 1W9
188	Laval Junior 2323, boulevard Daniel-Johnson, Laval (Québec) H7T 1H8
190	Laval Senior 3200, boulevard du Souvenir Ouest, Laval (Québec) H7V 1W9
186	École alternative Phoenix 1105, rue Victor-Morin, Laval (Québec) H7G 4B8
187	Rosemère 530 Northcote, Rosemère (Québec) J7A 1Y2
189	Académie de Sainte-Agathe 26 Napoleon, Ste-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1Z3
191	Mountainview, Campus Prevost, Cartier, Lac Echo 3065, boul. Labelle, Prévost (Québec) J0R 1T0
401	CDC Pont-Viau 60, rue Lahaie, Laval (Québec) H7G 3A8
402	Centre de formation Construc-Plus 246, allée du Golf, Saint-Eustache (Québec) J7R 0L5
301	CDC Vimont 2100, boulevard des Laurentides, Laval (Québec) H7M 2Y6
303	CDC Lachute 57, rue Harriet, Lachute (Québec) J8H 4H6
211	Centre de la nature et des sciences d'Arundel 90, route de Crystal Falls, Arundel (Québec) J0T 1A0

ANNEXE 2

Écoles privées sur le territoire de la CSSWL (Laval, Laurentides et Lanaudière)

- Académie Antoine-Manseau
- Académie Chrétienne Rive Nord
- Académie Culturelle de Laval
- Académie François-Labelle
- Académie Lafontaine
- Académie Lavalloise
- Académie St-Margaret
- Académie Sainte-Thérèse (Campus Jacques-About)
- Académie Sainte-Thérèse (Campus Rose-De Angelis)
- Campus Démosthène - École Socrates-Démosthène
- Campus V - École Socrates-Démosthène
- Centre académique de Lanaudière
- Collège Boisbriand
- Collège Champagneur
- Collège Citoyen
- Collège de l'Assomption
- Collège Esther-Blondin
- Collège Laurentien
- Collège Laval
- Collège Letendre
- Collège Saint-Sacrement
- Collège St-Jean-Vianney
- École Charles-Perrault (Laval)
- École l'Accord
- École Les Mélèzes
- École Marie-Anne
- École Montessori de Laval
- École Vision Terrebonne
- Externat Sacré-Coeur
- L'Académie de la Vallée du Roy
- Séminaire du Sacré-Cœur

ANNEXE 3 | CPE sur le territoire de la CSSWL (Laval seulement)

Nom du CPE	Région administrative	Adresse	Municipalité	Code postal
"FORCE VIVE" CENTRE DE LA PETITE ENFANCE	13 - Laval	3395, boulevard de la Concorde Est	Laval	H7E 2C3
ACADÉMIE DE FABREVILLE	13 - Laval	505, rue Guillemette	Laval	H7P 2N6
ACADÉMIE LE PAS PRINCIPAL, INC.	13 - Laval	681, rue Principale	Laval	H7X 1E2
ARC-EN-CIEL	13 - Laval	1212, boulevard Curé-Labelle	Laval	H7V 2V5
AU COIN DES POUpons INC.	13 - Laval	1775, boulevard des Laurentides	Laval	H7M 2P5
AU JARDIN DES PETITS MOZARTS INC.	13 - Laval	3354, boulevard Dagenais Ouest	Laval	H7P 1V6
BOUCLE ET BOTTINE	13 - Laval	1260, boulevard Jolibourg	Laval	H7Y 1Z6
C.P.E. LES MOUCHES À FEU	13 - Laval	4850, boulevard Dagenais Ouest	Laval	H7R 1L5
CARREFOUR DES POUpons INC.	13 - Laval	3340, 100e Avenue	Laval	H7T 0J7
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE (CPE) L'ENFANTERELLE	13 - Laval	8040, rue Mylène	Laval	H7A 1G3
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE BRINS D'ÉVEIL INC.	13 - Laval	234, rue des Alpes	Laval	H7G 3V8
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE CAROLINE	13 - Laval	2375, boulevard Lévesque Est	Laval	H7E 2N3
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE CHEZ NOUS C'EST CHEZ VOUS	13 - Laval	1605, rue de l'Harmonie	Laval	H7A 4C5
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE CLAIRE-JOÏE	13 - Laval	310, boulevard Cartier Ouest	Laval	H7N 2J2
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DES CÂLINS	13 - Laval	6115, boulevard Lévesque Est	Laval	H7C 1N9



Nom du CPE	Région administrative	Adresse	Municipalité	Code postal
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DU BOISÉ VIMONT	13 - Laval	1740, rue de Neuville, bureau A	Laval	H7M 2E2
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DU MANOIR	13 - Laval	145, avenue Verdi	Laval	H7N 3C9
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DU PIC	13 - Laval	2435, boulevard le Corbusier	Laval	H7S 1Z4
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DU PIC BOIS	13 - Laval	270, boulevard Armand-Frappier	Laval	H7V 4B4
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE ENTRE CIEL ET TERRE	13 - Laval	3855, boulevard Sainte-Rose	Laval	H7P 1C8
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE FLEURS DE LUNE	13 - Laval	4200, 18e rue	Laval	H7R 2P6
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE FLEURS DU QUARTIER INC.	13 - Laval	2000, rue Champfleury	Laval	H7G 1V1
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE GAMINVILLE	13 - Laval	2287A, rue Aladin	Laval	H7K 2T6
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE GÉNIES EN HERBE G.L.	13 - Laval	1, place Laval, bureau 210	Laval	H7N 1A1
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE HARMONIE SOLEIL	13 - Laval	6065, rue des Cardinaux	Laval	H7L 6B7
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE HARMONIE SOLEIL	13 - Laval	2400, avenue de la Volière	Laval	H7L 4B6
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE HELLÉNIQUE BAMBINS LAVALLOIS	13 - Laval	1005, boulevard Pie-X	Laval	H7V 3A9
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE JEANNOT	13 - Laval	835, avenue de Bois-de-Boulogne bureau A	Laval	H7N 4G1
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE JEANNOT	13 - Laval	835, avenue de Bois-de-Boulogne bureau B	Laval	H7N 4G1
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE JULIE ODETTE	13 - Laval	32, rue Lahaie	Laval	H7G 3A8
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA BONNE IDÉE	13 - Laval	1713, rue de Lucerne	Laval	H7M 2E9



Nom du CPE	Région administrative	Adresse	Municipalité	Code postal
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA CACHETTE	13 - Laval	1650, montée Monette	Laval	H7M 5Y1
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA CLÉ DES CHAMPS	13 - Laval	1740, rue de Neuville, bureau B	Laval	H7M 2E2
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA GIBOULÉE II	13 - Laval	525, rue Huberdeau	Laval	H7X 1P6
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA MARMAILLE	13 - Laval	4125, boulevard de la Concorde Est	Laval	H7E 5A5
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA MARMAILLE	13 - Laval	4121, boulevard de la Concorde Est	Laval	H7E 5A5
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA MARMAILLE	13 - Laval	1455, rue du Plateau-Ouimet	Laval	H7L 2X4
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA MARMAILLE	13 - Laval	3900, boulevard de la Concorde Est	Laval	H7E 2E3
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA MONTGOLFIÈRE INC.	13 - Laval	203, boulevard Sainte-Rose	Laval	H7L 1L5
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA RELÈVE	13 - Laval	3, place du Souvenir	Laval	H7V 1W7
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LE CHEZ-MOI DES PETITS	13 - Laval	4410, boulevard Saint-Martin Ouest	Laval	H7T 1C3
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LE HÊTRE INC.	13 - Laval	382 A, rue Laurier	Laval	H7N 2P2
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LE LABO DES PETITS INC.	13 - Laval	2170, boulevard Saint-Elzéar Ouest	Laval	H7L 4A8
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LE MARMOT QUI RIT	13 - Laval	4335, boulevard Saint-Martin Ouest	Laval	H7T 1C4
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LE MARMOT QUI RIT Installation 2	13 - Laval	4114, boulevard St-Martin Ouest	Laval	H7T 1C1
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LE VENT DANS LES VOILES	13 - Laval	2305, chemin de la Petite-Côte	Laval	H7L 5Z4
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LES P'TITS SOLEILS DE STE-DOROTHÉE	13 - Laval	1270, boulevard Jolibourg	Laval	H7Y 1Z6





Nom du CPE	Région administrative	Adresse	Municipalité	Code postal
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LES TRÉSORS DE DÉMOSTHÈNE	13 - Laval	1565, boulevard Saint-Martin Ouest	Laval	H7S 1N1
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LES TRÉSORS DE DÉMOSTHÈNE #2	13 - Laval	627, rue Principale	Laval	H7X 1C7
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LOGIS-CIEL	13 - Laval	212, rue P.-É.-Borduas	Laval	H7L 5H3
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE PIROUETTE DE FABREVILLE INC.	13 - Laval	707, montée Montrougeau	Laval	H7P 3M1
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE PIROUETTE DE FABREVILLE INC.	13 - Laval	655, avenue Marc-Aurèle Fortin	Laval	H7L 5M6
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE ROSAMIE	13 - Laval	6250, boulevard Arthur-Sauvé	Laval	H7R 3X7
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE ROSAMIE	13 - Laval	6500, boulevard Arthur-Sauvé bureau 400	Laval	H7R 3X7
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE STE-ROSE	13 - Laval	265, boulevard Marc-Aurèle-Fortin	Laval	H7L 2A2
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE YOUPI	13 - Laval	475, boulevard de l'Avenir	Laval	H7N 5H9
CENTRE PRÉSCOLAIRE LA RENAISSANCE INC.	13 - Laval	2150, boulevard de la Renaissance	Laval	H7L 4T1
CENTRE À LA PETITE ENFANCE L'ARCHE DE NOÉ	13 - Laval	330, rue Jacques	Laval	H7P 5Y8
CENTRE ÉDUCATIF BABIBULLE	13 - Laval	2271, boulevard Le Corbusier	Laval	H7S 1Z4
CENTRE ÉDUCATIF BABIBULLE	13 - Laval	955, avenue de Bois-de-Boulogne suite 110	Laval	H7N 4G1
CENTRE ÉDUCATIF LA RELÈVE INC.	13 - Laval	4669, boulevard Lévesque Est	Laval	H7C 1M8
CENTRE ÉDUCATIF LES FÉES ENCHANTÉES	13 - Laval	976, montée Gravel	Laval	H7X 2B8
CENTRE ÉDUCATIF MARIE-LI	13 - Laval	3660, boulevard de la Concorde Est	Laval	H7E 2C9





Nom du CPE	Région administrative	Adresse	Municipalité	Code postal
CENTRE ÉDUCATIF PLAISIR D'ENFANTS	13 - Laval	735, boulevard des Laurentides	Laval	H7G 2V8
CENTRE ÉDUCATIFS PLAISIR D'ENFANTS	13 - Laval	715, boulevard des Laurentides	Laval	H7G 2V8
CHAPEAUX RONDS ET BOTILLONS, CENTRE DE LA PETITE ENFANCE	13 - Laval	660, rue Saint-André	Laval	H7G 3A5
CPE PIROUETTE 2È INSTALLATION	13 - Laval	3985, boulevard Dagenais Ouest	Laval	H7R 1L1
ENFANTS RAZMATAZ INC.	13 - Laval	855, Desserte Autoroute 13 bureau 100	Laval	H7W 5N4
GARDERIE 1-2-3 ON Y VA II INC.	13 - Laval	8048, avenue Marcel-Villeneuve	Laval	H7A 4H5
GARDERIE 1-2-3 ON Y VA INC.	13 - Laval	3955, boulevard Notre-Dame	Laval	H7W 1S8
GARDERIE ACADÉMIE MELINA INC.	13 - Laval	2874, boulevard Daniel Johnson	Laval	H7P 5Z7
GARDERIE AGAPE INC.	13 - Laval	3952, boulevard Notre-Dame	Laval	H7W 1S7
GARDERIE APPRENDRE ET APPRÉCIER	13 - Laval	633, boul. Saint-Martin Ouest	Laval	H7M 1Y9
GARDERIE APPRENDRE ET APPRÉCIER (2)	13 - Laval	627, boulevard Saint-Martin Ouest	Laval	H7M 1Y9
GARDERIE AREVIG LE PETIT SOLEIL INC.	13 - Laval	4140, chemin du Souvenir	Laval	H7W 1B2
GARDERIE AU CHAMP FLEURI	13 - Laval	6205, rue du Rouge-Gorge	Laval	H7L 4X5
GARDERIE BILINGUE LES AMIS DE CAMELIA INC.	13 - Laval	2309, boul. Curé-Labelle	Laval	H7T 1R3
GARDERIE CIEL BLEU INC.	13 - Laval	1779, boulevard des Laurentides	Laval	H7M 2P7
GARDERIE COEUR POUR TOUS	13 - Laval	116, boulevard Curé-Labelle	Laval	H7L 2Z4



Nom du CPE	Région administrative	Adresse	Municipalité	Code postal
GARDERIE CROQUE NUAGE INC.	13 - Laval	3580, 24e Rue	Laval	H7R 2L5
GARDERIE D'ENFANTS LE NID	13 - Laval	376, boulevard Curé-Labelle	Laval	H7V 2S3
GARDERIE D'ENFANTS DU PAYS DES MERVEILLES DE LAVAL LIMITÉE	13 - Laval	650, boulevard Curé-Labelle	Laval	H7V 2T9
GARDERIE DE LA FUTURE ÉTOILE II INC.	13 - Laval	989, rue Maurice	Laval	H7X 2H1
GARDERIE DE LA FUTURE ÉTOILE INC.	13 - Laval	610, rue Principale	Laval	H7X 1C9
GARDERIE DE LA GARE INC.	13 - Laval	152, boulevard Ste-Rose Est	Laval	H7H 1P1
GARDERIE DE LA SEIGNEURIE INC.	13 - Laval	4640, rue Cyrille-Delage	Laval	H7K 2S4
GARDERIE DES MARRONNIERS INC.	13 - Laval	1500, montée Monette	Laval	H7M 5C9
GARDERIE DES PETITS MINIONS	13 - Laval	1305, boul. de la Concorde	Laval	H7N 5Y4
GARDERIE DES PETITS PAS	13 - Laval	647, boulevard Curé-Labelle	Laval	H7V 2T8
GARDERIE DES TRÉSORS PRÉCIEUX INC.	13 - Laval	440, boulevard Ivan-Pavlov appartement 10-11-12	Laval	H7M 4J5
GARDERIE DU COUVENT 2	13 - Laval	1582A, rue du Couvent	Laval	H7W 3A6
GARDERIE DU COUVENT INC.	13 - Laval	1582, rue du Couvent	Laval	H7W 3A6
GARDERIE EBEN-EZER	13 - Laval	8470, boul Levesque Est	Laval	H7A 1W5
GARDERIE EDEN VERT INC.	13 - Laval	531, boulevard Sainte-Rose	Laval	H7R 1R6
GARDERIE EDUCATIVE POUPA INC.	13 - Laval	7255, boulevard des Laurentides local 104	Laval	H7H 2G1



Nom du CPE	Région administrative	Adresse	Municipalité	Code postal
GARDERIE ET CENTRE ÉDUCATIF LA BAMBINERIE	13 - Laval	323, boulevard Curé-Labelle	Laval	H7L 2Z9
GARDERIE HÉLLÉNIQUE LAVAL	13 - Laval	931, rue Emerson	Laval	H7W 3Y5
GARDERIE K.I.D.S. LAVAL	13 - Laval	1141, boulevard Lesage	Laval	H7E 4V4
GARDERIE L'OASIS BOUT'CHOU	13 - Laval	3825, rue Lépine	Laval	H7V 1V5
GARDERIE L'UNIVERS DES PETITS COEURS INC.	13 - Laval	85-89, 8e Rue	Laval	H7N 2C5
GARDERIE LA BELLE ACADEMIE INC.	13 - Laval	2064, Curé-Labelle	Laval	H7T 1V6
GARDERIE LA PETITE CÔTE INC.	13 - Laval	2064, chemin de la Petite-Côte	Laval	H7L 5N1
GARDERIE LA PLANÈTE DES PETITS ÉCOLOS INC.	13 - Laval	68, boulevard Cartier Ouest local 202	Laval	H7N 2H5
GARDERIE LABELLE INC.	13 - Laval	1480, boulevard Curé-Labelle	Laval	H7V 2W1
GARDERIE LE BONHEUR DE L'ENFANT ENR.	13 - Laval	720, rue Montgolfier, bureau 101	Laval	H7W 4Z2
GARDERIE LE CARREFOUR ÉDUCATIF INC.	13 - Laval	4488, autoroute Laval Ouest	Laval	H7T 2P7
GARDERIE LE JUMELLO INC.	13 - Laval	2000, rue Bienville	Laval	H7H 3E4
GARDERIE LE PETIT MONDE D'AUTEUIL	13 - Laval	5619, boulevard des Laurentides	Laval	H7K 2K4
GARDERIE LE PETIT NID INC.	13 - Laval	4709, boulevard Sainte-Rose	Laval	H7R 1Z8
GARDERIE LE PETIT PARADIS DE STE-ROSE	13 - Laval	41, boulevard Curé-Labelle	Laval	H7L 2Y8
GARDERIE LE PETIT ROYAUME DE CHARLIE	13 - Laval	3625, boulevard Curé-Labelle bureau 102	Laval	H7P 0A5





Nom du CPE	Région administrative	Adresse	Municipalité	Code postal
GARDERIE LE ROYAUME DE CANDY INC.	13 - Laval	3950, montée Masson	Laval	H7B 1C4
GARDERIE LE ROYAUME DE VIMONT	13 - Laval	2091, boulevard des Laurentides	Laval	H7M 4M2
GARDERIE LE ROYAUME DES PETITS COEURS	13 - Laval	97-99, 101, 8e rue	Laval	H7N 2C5
GARDERIE LE ROYAUME INC.	13 - Laval	4755, boulevard Dagenais Ouest	Laval	H7R 1L7
GARDERIE LES ADORABLES	13 - Laval	104, boulevard Sainte-Rose	Laval	H7L 1K4
GARDERIE LES AIMABLES	13 - Laval	384 A, boulevard Curé-Labelle	Laval	H7V 2S3
GARDERIE LES AMIS DE JOUJOU INC.	13 - Laval	3638, boul. de la Concorde Est	Laval	H7E 2C9
GARDERIE LES AMIS DE LA JUNGLE INC.	13 - Laval	4668, Saint-Martin Ouest	Laval	H7T 2Y2
GARDERIE LES AMIS DE MONTEUIL	13 - Laval	4676, boulevard des Laurentides	Laval	H7K 2J4
GARDERIE LES ANGES MIA ET TIA INC.	13 - Laval	4303, boulevard Samson	Laval	H7W 2G8
GARDERIE LES CALINOURS	13 - Laval	3675, boulevard Dagenais Ouest	Laval	H7P 5C9
GARDERIE LES FRIMOUSES DE SAINTE-DOROTHÉE INC.	13 - Laval	351, boulevard Samson	Laval	H7X 2Z7
GARDERIE LES LURONS DE CHOMEDEY INC.	13 - Laval	3800, boulevard Lévesque Ouest	Laval	H7V 1E8
GARDERIE LES ORCHIDÉES DE ST-DO INC.	13 - Laval	925, montée Gravel	Laval	H7X 2B7
GARDERIE LES PETITES MARIONNETTES	13 - Laval	4825, boulevard des Laurentides	Laval	H7K 2J6
GARDERIE LES PETITS APPRENTIS INC.	13 - Laval	270, boulevard Samson bureau 203	Laval	H7X 2Y9



Nom du CPE	Région administrative	Adresse	Municipalité	Code postal
GARDERIE LES PETITS EXPLORATEURS	13 - Laval	4930, boulevard des Laurentides	Laval	H7K 2J5
GARDERIE LES TOUT PETITS ANGES INC	13 - Laval	1855, boulevard des Laurentides	Laval	H7M 2P8
GARDERIE MA PETITE ACADEMIE	13 - Laval	3965, boulevard Saint-Martin Ouest	Laval	H7T 1B7
GARDERIE MAGIQUE	13 - Laval	3977, boulevard Saint-Martin Ouest	Laval	H7T 1B7
GARDERIE MINIMI INC.	13 - Laval	1051, chemin du Bord de l'Eau	Laval	H7Y 1A7
GARDERIE NAREG	13 - Laval	500, 67e Avenue	Laval	H7V 2N2
GARDERIE PAPILLON BLEU DE LAVAL	13 - Laval	4975, boulevard Cléroux	Laval	H7T 2E5
GARDERIE PARADIS DES LAURENTIDES INC.	13 - Laval	6253, boulevard des Laurentides	Laval	H7H 2V3
GARDERIE PEEK-A-BOO	13 - Laval	4415, Boulevard Samson	Laval	H7W 2G8
GARDERIE PETITS GÉNIES DE DUVERNAY INC.	13 - Laval	2860, boulevard de la Concorde local 205	Laval	H7E 2B4
GARDERIE PRÉPARATOIRE LE BOULIER INC.	13 - Laval	3600, boulevard Lévesque Ouest	Laval	H7V 1E8
GARDERIE ROND-ROND MACARON INC.	13 - Laval	1903, boulevard René-Laennec	Laval	H7M 5E2
GARDERIE TIC TAC TOC CARTIER INC.	13 - Laval	34 C, boulevard Cartier Ouest	Laval	H7N 2H3
GARDERIE VAL FLEURI INC.	13 - Laval	81, 8e Rue	Laval	H7N 2C5
GARDERIE WILI-WILO INC.	13 - Laval	970, boulevard Cure-Labelle	Laval	H7V 2V5
GARDERIE ÉCUREUIL ROSE INC.	13 - Laval	3171, boulevard Saint-Elzéar	Laval	H7P 4J9



Nom du CPE	Région administrative	Adresse	Municipalité	Code postal
GARDERIE ÉDUCATIVE AZUL	13 - Laval	3129, boulevard Lévesque Ouest	Laval	H7V 1C6
GARDERIE ÉDUCATIVE BILINGUE FACE À FACE	13 - Laval	535, boulevard Saint-Martin Ouest	Laval	H7M 1Y9
GARDERIE ÉDUCATIVE CHOMEDEY INC.	13 - Laval	4440, boulevard Samson, bureau B	Laval	H7W 2G9
GARDERIE ÉDUCATIVE CINQ ÉTOILES INC.	13 - Laval	1536, boulevard Curé-Labelle suite 15	Laval	H7V 2W3
GARDERIE ÉDUCATIVE CONCORDE "LAVAL DES RAPIDES"	13 - Laval	260, boulevard de la Concorde Ouest	Laval	H7N 1J1
GARDERIE ÉDUCATIVE CONCORDE "LES PETITS COEURS"	13 - Laval	266, boulevard de la Concorde Ouest	Laval	H7N 1J1
GARDERIE ÉDUCATIVE DU QUARTIER	13 - Laval	76, boulevard Cartier Ouest	Laval	H7N 2H5
GARDERIE ÉDUCATIVE FABREVILLE INC.	13 - Laval	4206, boulevard Sainte-Rose	Laval	H7R 1X3
GARDERIE ÉDUCATIVE JENNA INC.	13 - Laval	335, boulevard Saint-Martin Ouest	Laval	H7M 1Y7
GARDERIE ÉDUCATIVE JSK	13 - Laval	3050, boulevard Cartier Ouest	Laval	H7V 3T2
GARDERIE ÉDUCATIVE L'ÎLE DES CHARDONNETS	13 - Laval	205-207, boul. Concorde Est	Laval	H7G 2C9
GARDERIE ÉDUCATIVE L'ÎLE ENCHANTÉE 2	13 - Laval	3285, boulevard St-Martin Est bureau 103	Laval	H7E 4T6
GARDERIE ÉDUCATIVE L'ÎLE ENCHANTÉE	13 - Laval	3285, boulevard St-Martin Est bureau 105	Laval	H7E 4T6
GARDERIE ÉDUCATIVE LA FORÊT ENCHANTÉE	13 - Laval	100, croissant des Callières	Laval	H7E 3N1
GARDERIE ÉDUCATIVE LA TENDRESSE	13 - Laval	1055, rue Saint-Louis	Laval	H7V 2Z1
GARDERIE ÉDUCATIVE LE PETIT MONDE INC.	13 - Laval	1190, boulevard Curé-Labelle	Laval	H7V 2V5





Nom du CPE	Région administrative	Adresse	Municipalité	Code postal
GARDERIE ÉDUCATIVE LE PINCEAU	13 - Laval	57, Saint-Elzéar Ouest	Laval	H7M 1E7
GARDERIE ÉDUCATIVE LE RÊVE DES CHAMPIONS	13 - Laval	6900, boulevard Arthur-Sauvé, bureau 102	Laval	H7R 3X9
GARDERIE ÉDUCATIVE LES AMIS BOUTCHOUX	13 - Laval	1314 A, boulevard Curé Labelle	Laval	H7V 2W1
GARDERIE ÉDUCATIVE LES AMIS DE LINA INC.	13 - Laval	370, boulevard Curé-Labelle bureau 104	Laval	H7P 2P1
GARDERIE ÉDUCATIVE LES AMIS DE ZIZOU INC.	13 - Laval	141, avenue du Pacifique	Laval	H7N 3X9
GARDERIE ÉDUCATIVE LES AMIS DU QUARTIER	13 - Laval	5010, boulevard Samson	Laval	H7W 2J1
GARDERIE ÉDUCATIVE LES BEAUX SOUVENIRS	13 - Laval	7200, boulevard Arthur-Sauvé	Laval	H7R 3X9
GARDERIE ÉDUCATIVE LES BOURGEONS DE L'AVENIR	13 - Laval	3123, boulevard Dagenais ouest	Laval	H7P 1T8
GARDERIE ÉDUCATIVE LES GALOPINS INC.	13 - Laval	3520, boulevard Sainte-Rose	Laval	H7P 4K7
GARDERIE ÉDUCATIVE LES PETITS PETITS DE LA CONCORDE	13 - Laval	262, boulevard de la Concorde Ouest	Laval	H7N 1J1
GARDERIE ÉDUCATIVE LES ÉTOILES DES LAURENTIDES	13 - Laval	420, boulevard des Laurentides	Laval	H7G 2T8
GARDERIE ÉDUCATIVE MARC-ANTOINE INC.	13 - Laval	7, boulevard Samson, bureau 200	Laval	H7X 3S5
GARDERIE ÉDUCATIVE MARIKO	13 - Laval	7788, boulevard Lévesque Est	Laval	H7A 1T5
GARDERIE ÉDUCATIVE MELA INC.	13 - Laval	328, rue Renaud Ouest	Laval	H7M 3M1
GARDERIE ÉDUCATIVE MIJANOU INC.	13 - Laval	3790, boul. Dagenais Ouest	Laval	H7P 1W1
GARDERIE ÉDUCATIVE MINI MINOUS	13 - Laval	135, 7e Avenue	Laval	H7N 4J4



Nom du CPE	Région administrative	Adresse	Municipalité	Code postal
GARDERIE ÉDUCATIVE MINI PANDAS INC.	13 - Laval	3735, boulevard Saint-Martin Ouest	Laval	H7T 1A7
GARDERIE ÉDUCATIVE MON BEAU SAPIN INC.	13 - Laval	1215, avenue Olier-Payette	Laval	H7L 5L5
GARDERIE ÉDUCATIVE MONTEUIL INC.	13 - Laval	4700, boulevard des Laurentides	Laval	H7K 2J4
GARDERIE ÉDUCATIVE MULTICOLORE DE LAVAL	13 - Laval	4640, boulevard Samson	Laval	H7W 2H3
GARDERIE ÉDUCATIVE NINA	13 - Laval	3576, chemin du Souvenir	Laval	H7V 1X2
GARDERIE ÉDUCATIVE NOS PETITS ESPOIRS INC.	13 - Laval	8115, boulevard Lévesque Est	Laval	H7A 1V1
GARDERIE ÉDUCATIVE PLAÇOJEU INC.	13 - Laval	12, boulevard Bellerose Est	Laval	H7K 1S3
GARDERIE ÉDUCATIVE STE-DOROTHÉE INC	13 - Laval	7, boulevard Samson, bureau 100	Laval	H7X 3S5
GARDERIE ÉDUCATIVE STE-ROSE INC.	13 - Laval	2, terrasse Dufferin	Laval	H7L 2H6
JARDIN AU BOIS FLEURI	13 - Laval	945, montée du Moulin	Laval	H7A 2A1
JARDIN D'ENFANTS MONTESSORI DE LAVAL	13 - Laval	3315, boulevard de la Concorde Est suite 201	Laval	H7E 2C3
JARDINS D'ENFANTS MONTEUIL	13 - Laval	4692, boul. des Laurentides	Laval	H7K 2J4
L'ACADÉMIE DES PETITS BONHEURS INC.	13 - Laval	1666, boulevard des Laurentides	Laval	H7M 2P4
LA BELLE AVENTURE (1993) ENR.	13 - Laval	3852, boulevard Notre-Dame	Laval	H7V 1R9
LA RUCHE DORÉE INC.	13 - Laval	1600, boul. St-Martin Est bureau 120	Laval	H7G 4R8
LE BONHEUR DES POUPONS	13 - Laval	720, Montgolfier suite 102	Laval	H7W 4Z2

Nom du CPE	Région administrative	Adresse	Municipalité	Code postal
LE CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA GIBOULÉE	13 - Laval	531, rue Huberdeau	Laval	H7X 1P6
LE PETIT MONDE DE LAVAL-OUEST	13 - Laval	4900, boulevard Arthur-Sauvé	Laval	H7R 3X1
LE ROYAUME DES PETITS SAVANTS	13 - Laval	5099, rue Bertin	Laval	H7W 0E9
LES ABEILLES DE GLORIA INC.	13 - Laval	45, boulevard Saint-Elzéar Est	Laval	H7M 1C3
LES AMIS D'ALEXIA INC.	13 - Laval	1457, boulevard des Laurentides	Laval	H7M 2Y3
LES ANGES DE L'AVENIR GARDERIE EDUCATIVE	13 - Laval	5555, boul. des Laurentides, locaux 26 et 27	Laval	H7K 2K4
LES P'TITS DE ST-VINCENT INC.	13 - Laval	4653, place Chénier	Laval	H7C 1A9
LES PETITS EXPLORATEURS STE-DO	13 - Laval	584, rue Principale	Laval	H7X 1C9
LOMBRIC-À-BRAC	13 - Laval	4830, boulevard Dagenais Ouest	Laval	H7R 1L5
MINI TRÉSORS CENTRE ÉDUCATIF	13 - Laval	115, avenue Laval	Laval	H7N 3V5
PROJET PRÉ-MATERNELLE LES OISELETS	13 - Laval	2795, boul des Oiseaux	Laval	H7L 4S9
PRÉMATERNELLE CROQUE-MAGIE	13 - Laval	302, rue Renaud Ouest	Laval	H7M 3M1
ROND ROND MACARON II	13 - Laval	2004, boulevard René-Laennec	Laval	H7M 4J8
SERVICE DE GARDE CARREFOUR DES PAPILLONS INC.	13 - Laval	3733, boulevard Lévesque Ouest	Laval	H7V 1G4
TROIS PETITS PAS	13 - Laval	5305, boulevard Notre-Dame bureau 100	Laval	H7W 4T8
LES FLEURS DE L'AVENIR	13 - Laval	1943, boulevard des Laurentides	Laval	H7M 2R2

ANNEXE 4

Glossaire des termes utilisés

Contexte : La description du contexte s'appuie sur une analyse de l'environnement interne et externe dans lequel agit l'organisation. On y trouve brièvement exposés les facteurs significatifs, les besoins, les attentes et les préoccupations majeures des citoyennes et des citoyens, les tendances sociales, économiques, démographiques et technologiques qui exerceront une influence sur les stratégies mises en place par l'organisation pour la période couverte. L'analyse du contexte permet de cerner les différents enjeux auxquels l'organisation sera confrontée et sur lesquels elle va s'appuyer pour déterminer des orientations et des objectifs.

Enjeu : Un enjeu découle du contexte. Il représente ce que l'organisation, ses clientèles et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies mises en place. Il sert à structurer les orientations. La formulation d'un enjeu se fait dans un bref énoncé de quelques mots et ne contient pas de verbe.

Orientation: Une orientation permet à une organisation d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de sa mission. Elle traduit les priorités de l'organisation. Elle est rattachée à un enjeu et doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Elle doit être introduite par un seul verbe d'action.
- Elle doit véhiculer une idée maîtresse.
- Elle doit être claire et concise.

Objectif : Un objectif constitue un engagement prioritaire de l'organisation pour la période couverte par l'outil stratégique. Il énonce les changements précis et mesurables que l'activité de l'organisation devrait produire. Il est formulé en termes de résultats perceptibles et significatifs pour les clientèles et constitue la base de la reddition de comptes. Il doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Il doit être introduit par un seul verbe d'action.
- Il doit véhiculer une seule idée.
- Il doit préciser la population ciblée.
- Il doit rendre explicite le résultat visé.

Indicateur : Un indicateur est une information ou une mesure d'ordre quantitatif ou qualitatif qui permet d'évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte d'un objectif. Il existe plusieurs types d'indicateurs, dont des indicateurs de performance qui sont directement liés aux résultats visés par un objectif ainsi que des indicateurs de mise en œuvre qui sont associés aux moyens et aux ressources utilisés pour atteindre un objectif. Un indicateur doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Il doit être précis et clair par rapport au résultat visé.
- Il doit mesurer qu'un seul aspect à la fois.
- Il doit reposer sur des données fiables et récurrentes.

Les indicateurs constituent une composante essentielle de la gestion axée sur les résultats.

Cible : Une cible est associée à un indicateur et désigne le résultat visé par l'objectif. Elle doit être précise et normalement quantifiable, mais on peut fixer une cible qualitative lorsque la mesure s'avère impraticable ou inappropriée.

Les définitions sont tirées du document *Gestion axée sur les résultats : pilotage du système d'éducation, plan d'engagement vers la réussite*, guide 3 de 5, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018, p. 17

Signé à Rosemère, ce 12^e jour de décembre 2018

Paolo Galati, président

Gaëlle Absolonne, directrice générale





Adopté par le conseil des commissaires le 27 juin 2018
Résolution n° CC-180627-CA-0147

Modifié le 24 octobre 2018
Résolution n° CC-181024-ED-0053

